



MUNICIPAL

Gazette MUNICIPALE

DE—OF

Montreal

Parait le lundi matin
Published every Monday morning
Abonnements Subscriptions \$2 par an a year
Payables d'avance Payable in advance

Organ officiel de la Corporation Official organ of the Corporation
de la Ville de Montréal of the City of Montreal

CANADA

Première année First Year NO. 35

3 October 1904

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montréal,
Hôtel de Ville •

Les autres communications doivent
être adressées au directeur de
“LA GAZETTE MUNICIPALE”
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to
The City Treasurer of Montreal
City Hall

All other communications should be
addressed to the managing-editor of
“The Municipal Gazette”
City Hall

TELEPHONE : MAIN 4240

CONSEIL MUNICIPAL

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 28 SEPTEMBRE

RAPPORTS

ORDRE DU JOUR

1. *Voirie.*—Pour accepter une partie de la rue Mentana de la succession Boyer.
2. *Parcs et Traverses.*—Au sujet de la construction d'un belvédère dans le parc Mont-Royal.

MOTION

3. *Duquette.*—Pour un emprunt pour acheter le matériel de la M. L. H. & P. Co.

REGLEMENTS

4. 2me et 3me lectures d'un règlement *re* explosifs. (Robertson.)
5. 2me et 3me lectures d'un règlement pour prévenir les incendies et les accidents. (Robertson.)
6. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 182 *re* colporteurs. (N. Lapointe.)
7. 2me et 3me lectures d'un règlement *re* fonds de pension pour les employés municipaux. (Vallières.)
8. 2me et 3me lectures d'un règlement défendant de nourrir les vaches laitières avec de la drêche. (Dagenais.)
9. 2me et 3me lectures d'un règlement défendant de cracher sur les trottoirs. (Dagenais.)
10. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant les règlements *re* Cie du Chemin de fer Terminal. (L.-A. Lapointe.)
11. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 311 *re* papier de rebut. (Lavallée.)
12. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 283 concernant le pain. (Dagenais.)

MOTIONS

13. *Larivière.*—Pour reconSIDéRER une certaine résolution du Conseil.
14. *Dagenais.*—Pour abroger une certaine résolution du Conseil *re* bibliothèque publique.
15. *Vallières.*—Pour reconSIDéRER une certaine résolution du Conseil *re* vente de propriétés civiques.

RAPPORTS

16. *Voirie.*—Pour effacer les lignes de la rue LeRoyer.
17. *Incinération.*—Re contrat pour l'enlèvement des animaux morts.
18. *Aqueduc.*—Sur l'état des chaudières à la station de pompes du bas niveau et rapports de certains fonctionnaires sur la condition de l'aqueduc.

REGLEMENTS

19. 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 266 *re* taxe de l'eau. (Carter.)
20. 1re, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant les règlements Nos 47 et 92 *re* trottoirs. (Carter.)

MOTIONS

21. *Lavallée.*—Pour amender le règlement No 254.

CITY COUNCIL

SPECIAL MEETING OF THE 28th OF SEPTEMBER.

ORDER OF THE DAY.

REPORTS.

1. *Road.*—To accept part of Mentaña street, from Estate Boyer.
2. *Parks and Ferries.*—Anent construction of look-out on Mount-Royal.

MOTION.

3. *Duquette.*—For a loan to purchase plant of M. L. H. & P. Co.

BY-LAWS.

4. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* explosives. (Robertson.)
5. 2nd and 3rd reading of a by-law to prevent fires and accidents. (Robertson.)
6. 2nd and 3rd reading of a by law to amend by-law No. 182 *re* peldlers. (N. Lapoin'e.)
7. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* Civic Pension Fund. (Vallières.)
8. 2nd and 3rd reading of a by-law prohibiting feeding of milch cows with brewers' grain. (Dagenais.)
9. 2nd and 3rd reading of a by-law to prohibit spitting on sidewalks. (Dagenais.)
10. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-laws *re* Terminal Ry. Co. (L. A. Lapointe.)
11. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 311 *re* waste paper. (Lavallée.)
12. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 283 *re* bread. (Dagenais.)

MOTIONS.

13. *Larivière.*—To reconsider a certain resolution of Council.
14. *Dagenais.*—To repeal certain resolution of Council *re* Public Library.
15. *Vallières.*—To reconsider a certain resolution of Council *re* sale of civic property.

REPORTS.

16. *Road.*—To erase lines of LeRoyer street.
17. *Incineration.*—Re contract for removal of dead animals.
18. *Water.*—On the condition of the boilers at low level pumping station and reports of certain officials on the condition of the aqueduct.

BY-LAWS.

19. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 266 *re* water rates. (Carter.)
20. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-laws Nos. 47 and 92 *re* sidewalks. (Carter.)

MOTIONS.

21. *Lavallée.*—To amend by-law No. 254.

22. *Lévy.*—Pour un règlement à l'effet d'empêcher la circulation de voitures lourdes sur certaines rues.
 23. *Chaussé.*—Pour amender les règlements Nos 210 et al.

RAPPORT.

24. *Spéciale.*—Sur la demande de la Cie du chemin de fer du Pacifique pour fermer certaines rues.

REGLEMENTS

25. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 105. (Dagenais.)
 26. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement régissant l'usage des automobiles. (Saint-Denis.)
 27. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement *re* inspection du poisson, des légumes, etc. (Dagenais.)
 28. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement régissant l'usage des automobiles dans le parc Mont-Royal. (Nelson.)
 29. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement abrogeant le règlement No 291 *re* bibliothèque publique. (Chaussé.)
 30. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement *re* fermeture des magasins de bonne heure. (Bastien.)
 31. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement régissant la construction des édifices sur la rue Saint-Laurent. (Lavallée.)
 32. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 299 concernant le pain. (Chaussé.)
 33. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement concernant l'opium. (Saint-Denis.)
 34. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement concernant la circulation dans les rues. (Saint-Denis.)
 35. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 270 concernant la voirie. (Larivière.)
 36. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 271 concernant la variole. (Dagenais.)
 37. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement abrogeant le règlement No 281. (Nelson.)
 38. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 74 *re* boutiques de barbiers. (Saint-Denis.)
 39. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 315. (Dagenais.)

LETTRE

40. Union des Municipalités Canadiennes *re* Convention à London.

MOTIONS

41. *Larivière.*—Pour la nomination d'une Commission Spéciale pour conférer avec la Cie des Tramways *re* enlèvement de la neige.
 42. *Ames.*—Pour amender le règlement No 313 *re* taxes sur les moteurs électriques.
 43. *Ricard.*—Pour un règlement amendant les règlements Nos 143, 292 et 311 *re* ordures ménagères.
 44. *Ames.*—Pour un règlement à l'effet d'empêcher les gens de flâner.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

DELIBERATIONS

COMMISSION SPECIALE DE LA FERMETURE A BONNE HEURE

Compte rendu de l'assemblée du 27 septembre

Sont présents: MM. les échevins Couture, président, Nelson, Wilson, L.-A. Lapointe, Proulx et N. Lapointe.

Sont aussi présents les représentants des Commis-Marchands ainsi que des différentes associations de marchands-détailleurs.

—M. Havard, président de l'Association de la Fermeture à bonne heure, dépose devant la Commission une requête contenant 889 signatures de marchands favorables à la fermeture à bonne heure. De ce nombre, 20 demandent de fermer deux soirs par semaine; 221, 3 soirs; 120, 4 soirs; 97, 5 soirs et 24, 6 soirs.

22. *Lévy.*—For a by-law to prevent traffic of heavy vehicles on certain streets.
 23. *Chaussé.*—To amend by-laws Nos. 210 et al.

REPORT.

24. *Special.*—On demand of C. P. Ry. Co. to close certain streets.

BY-LAWS.

25. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 105. (Dagenais.)
 26. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate the use of automobiles. (St. Denis.)
 27. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* inspection of fish, vegetables, etc. (Dagenais.)
 28. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate automobiles in Mount-Royal park. (Nelson.)
 29. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to repeal by-law No. 291 *re* Public Library. (Chaussé.)
 30. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* early closing of stores. (Bastien.)
 31. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate construction on St. Lawrence street. (Lavallee.)
 32. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 299 *re* bread. (Chaussé.)
 33. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* opium. (St. Denis.)
 34. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* traffic in streets. (St. Denis.)
 35. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 270 *re* streets. (Larivière.)
 36. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 271 *re* smallpox. (Dagenais.)
 37. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to repeal by-law No. 281. (Nelson.)
 38. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 74 *re* Barber Shops. (St. Denis.)
 39. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 315. (Dagenais.)

LETTER.

40. Union of Canadian Municipalities *re* Convention at London.

MOTIONS.

41. *Larivière.*—For a Special Committee to confer with M. S. Ry. Co. *re* removal of snow.
 42. *Ames.*—To amend by-law No. 313 *re* tax on electric motors.
 43. *Ricard.*—For a by-law to amend by-laws Nos. 143, 292 and 311 *re* house offal.
 44. *Ames.*—For a by-law to suppress loitering.

L. O. DAVID,
City Clerk.

SPECIAL COMMITTEE ON EARLY CLOSING OF STORES

Report of Meeting, held the 27th of September.

Present: Ald. Couture, chairman, Nelson, Wilson, L. A. Lapointe, Proulx and N. Lapointe.

Were also present the representatives of the merchant clerks as well as the different retail merchants societies.

Mr. Havard, chairman of the early closing association submitted a petition containing the signatures of 889 merchants favoring the early closing of stores. Thirty-nine of this number asked for closing two evenings per week; 221 three evenings; 120 four evenings; 97 five evenings and 24 six evenings.

Et un débat s'en suivant

M. Havard au nom de l'Association qu'il représente, demande que la fermeture à bonne heure ne s'applique qu'aux chapeliers, modistes, épiciers (licenciés ou non), bijoutiers, marchands de meubles, marchands de ferronnerie, marchands sèches, chaussures, selliers, marchands-taillieurs, bouchers et magasins de bric-à-brac.

Sur proposition de M. l'échevin Nelson, il est alors

Résoù: De demander aux avocats de la Ville de bien vouloir répondre aux questions suivantes:

"La Ville a-t-elle le droit de passer un règlement ordonnant la fermeture à bonne heure de tous les magasins de n'importe quel genre de commerce, y compris les épiceries licenciées pour la vente des boissons enivrantes, restaurants et hôtels?

"Quand le règlement No 222 a été contesté devant les tribunaux, n'y a-t-il pas eu un jugement de renoué déclarant que la législation était inconstitutionnelle?

"Est-ce qu'un règlement passé conformément à l'acte 56 Victoria, tel qu'amendé à la dernière session, serait maintenu par les tribunaux?"

La Commission s'assourne.

JULES CREPEAU,
Secretary.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 27 septembre.

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, Turner, N. Lapointe, Ames et Leclaire.

DELEGATIONS

—MM. les échevins Vallières et Proulx, A. Rouleau et Jos. Galarneau se présentent devant la Commission et lui soumettent une requête demandant que ne soit pas discontinué le service des tramways de la rue Rachel.

M. le président répond que la Ville n'a donné aucun ordre à l'effet de discontinuer le service des tramways de la rue Rachel, M. Duncan McDonald, gérant-général de la "Montreal Street Railway Company," se trouvant présent, il est convenu qu'un tramway fera en permanence le service de la rue Rachel, et que si un tramway n'est pas suffisant deux tramways ou plus seront affectés à ce service.

M. l'échevin Bumbray se présente devant la Commission et soumet une requête demandant que soit construit un égout rue Davidson, à partir de l'extrémité du présent égout jusqu'à la rue Forsythe.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de dresser un estimate du coût dudit égout.

—M. l'échevin Lévy, président de la Commission des Marchés, se trouvant présent, la Commission s'occupe de la question du prolongement de la ligne des tramways de la rue Frontenac; et, après délibération, il est

Résoù: De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'avec l'approbation de la Commission des Marchés une voie simple soit construite à partir de l'extrémité de la ligne de tramways de la rue Frontenac, à travers le terrain de l'abattoir, tel que le comporte le plan soumis, jusqu'à la ligne de terrain de la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien où un "Y" sera établi afin de faciliter le retour des tramways, ladite voie devant être construite aux conditions suivantes:

1^o Ladite voie ne sera que temporaire et devra être enlevée aux dépens de la "Montreal Street Railway Company" lorsque la Commission des Marchés le jugera à propos.

2^o Ladite "Montreal Street Railway Company" sera passable de tous dommages que pourrait éprouver toute personne ou toute propriété par le fait de la construction, du maintien, de la réparation ou de l'exploitation du prolongement de ladite ligne.

—MM. les échevins Paquin et Duquette se présentent devant la Commission et demandent qu'une bouche d'égout soit posée à l'angle nord-est de la rue Brébeuf et de l'avenue Mont-Royal ainsi qu'à l'angle nord-ouest des rues Saint-André et Gilford; demandant aussi que la chaussée de la rue Lasalle soit réparée et qu'un trottoir y soit construit entre l'avenue Mont-Royal et la rue Gilford.

REQUETES, ETC.

—De M. Alex.-D. Fraser, propriétaire de l'édifice Nordheimer, demandant qu'il lui soit permis d'ériger une plate-forme en arrière dudit édifice au-dessus du trottoir de la rue des Fortifications.

And a debate arising,

Mr. Havard asked, in the name of the Association he represents, that the early closing be applied only to haters, dress-makers, grocers (licensed or not), jewellers, furniture dealers, hardware merchants, dry goods and boot and shoe merchants, saddlers, merchant-tailors, butchers and second-hand stores.

On motion of Ald. Nelson, it was

Resolved: To request the City Attorneys to answer the following questions:

"Has the City the right to enact a by-law ordering the early closing of all stores in all branches of trade, including groceries, restaurants and hotels licensed to retail spirituous liquors?

"When by-law No. 222 was contested before the courts, was there not a judgment rendered, declaring that such legislation was unconstitutional?

"Would a by-law enacted in accordance with act 56 Vict., as amended last session, be upheld by the courts?"

JULES CREPEAU,
Secretary.

ROAD COMMITTEE

Report of Meeting, held the 27th of September.

Present: Ald. Larivière, chairman, Turner, N. Lapointe, Ames and Leclaire.

DELEGATIONS.

—Ald. Vallières, Ald. Proulx and Messrs. A. Rouleau and Jos. Galarneau came before the Committee and submitted a petition praying that the street car service on Rachel street be not discontinued.

The chairman stated in reply that the City had not ordered a discontinuance of the street car service on Rachel st. Mr. Duncan McDonald, general manager of the Montreal Street Railway Co., was present and it was agreed that one car would be kept constantly in operation on Rachel street, and that if one car should be found insufficient, two or more cars would be added as required.

—Ald. Bumbray appeared before the Committee and submitted a petition for a sewer in Davidson street, from extremity of present sewer to Forsythe street.

Referred to City Surveyor for estimate.

—Ald. Lévy, president of the Market Committee being present, the question of extending the Frontenac street car line was taken up, and after mature deliberation, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending, subject to the approval of the Market Committee, that a single track be laid from the extremity of the Frontenac street car line, through the Abattoir property, as shown on the plan submitted, to the line of the Canadian Pacific Ry. Company's property, where a "Y" will be established to facilitate the return of the cars, the said track to be laid on the following conditions:

1^o The said track to be temporary, and to be removed by and at the expense of the Montreal Street Railway Company, whenever the Market Committee may deem it advisable to order its removal.

2^o The said Montreal Street Railway Co., shall be liable for all damages which may be occasioned to any person or property by reason of the construction, maintenance, repair or operation of the said extension of line.

—Ald. Paquin and Duquette appeared before the Committee and asked that a gully be placed at the North-east corner of Brébeuf street and Mount-Royal avenue, and at the North-west corner of St. André and Gilford streets. Also that the roadway be repaired and a sidewalk laid on LaSalle street between Mount-Royal avenue and Gilford street.

PETITIONS, ETC.

—From Mr. Alex. D. Fraser, proprietor of the Nordheimer building, requesting permission to erect a platform in rear of his premises over the sidewalk, on Fortification lane.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de faire rapport.

— Soumis une note de \$7.50 de la "Laurie Engine Company" pour de la graisse employée à la station de pompes de la rue Craig durant le mois de mars, 1903.

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil recommandant que soit acquittée ladite note à même les crédits de cette année.

— Soumisse la requête de la Banque de Montréal demandant qu'il lui soit permis de creuser un puits artésien de douze pouces, sur un côté de la ruelle des Fortifications, devant servir exclusivement à alimenter un système extérieur d'extincteurs contre les incendies.

Renvoyée à la Commission des Finances, afin de s'assurer si l'octroi de ladite permission doit affecter le revenu de la Ville.

— Soumisse une lettre de M. John Scanlan demandant que soit construit un trottoir de bois en travers au lieu de celui en long tel qu'il existe maintenant rue Mance, au sud de la rue Sherbrooke.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de s'occuper de la chose.

— Soumisse une lettre de M. J.-B.-N. Chabot demandant que le dépôt de \$200 et le pourcentage se montant à \$840.79 retenus sur l'entreprise de la construction des trottoirs en dalles de pierre "Grey Canyon", par M. J.-H. Ostigny, soient remboursés audit J.-B.-N. Chabot, attendu que M. Ostigny lui a transporté sa réclamation.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de s'assurer si lesdits montants sont dus.

— Soumisse une requête des propriétaires intéressés demandant que soit posée une traverse sur l'avenue Dumont.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

— Soumise une lettre de la "Canadian Rubber Co." demandant l'autorisation de construire une voûte au-dessous du trottoir de la rue Notre-Dame, vis-à-vis le lot du cadastre No 29.

Résolu: Que soit accordée l'autorisation demandée par la "Canadian Rubber Co.", à condition que ladite compagnie observe les règlements touchant ces permis.

— Soumisse une lettre de la "Dominion Cotton Mills," demandant la permission de placer une borne-fontaine à l'angle de la rue Notre-Dame et de la ruelle Saint-Michel, ainsi que le réclament les compagnies d'assurance afin d'augmenter le service de l'eau en cas d'incendie.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant l'octroi de cette permission à condition que l'inspecteur de la Ville le recommande par écrit.

— Soumis deux protêts notariés de la ville de Sainte-Cunégonde au sujet des réparations de l'avenue Atwater.

Renvoyés aux avocats de la Ville avec prière de définir quelles sont les obligations de la Ville à cet égard.

— Soumisse une opinion des avocats de la Ville déclarant que doivent être effacées les lignes d'homologation avant que l'on puisse disposer de la rue Saint-Luc et de la rue Comte depuis l'avenue Atwater vers l'ouest.

Après mûre délibération, il est
— Soumiser au Conseil un rapport recommandant que soient effacées les lignes d'homologation de la rue Saint-Luc et de la rue Comte depuis l'avenue Atwater jusqu'aux limites ouest de la Ville.

— Soumisse une lettre de MM. H. et A. Allan demandant qu'un trottoir permanent soit construit sur le côté sud de la rue Youville de la rue McGill à la rue Commune.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer des estimés.

— Soumisse une requête des propriétaires intéressés de la rue Peel depuis la rue Sainte-Catherine jusqu'à la rue Sherbrooke, consentant à payer la moitié du coût d'un macadam bitumineux pour la chaussée et d'un trottoir en dalles de pierre dans cette partie de la rue Peel.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec prière de préparer des estimés.

RAPPORTS

— Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$400, de la balance disponible du crédit voté pour la construction d'un égout avenue des Pins, depuis l'avenue du Parc jusqu'à la rue Durocher, et d'appliquer ce montant au paiement des travaux exécutés par la "Montreal Street Railway Company," rue Guy, à l'endroit où a été construit un égout entre les rues Sainte-Catherine et Saint-Luc.

— Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant

Referred to City Surveyor for a report.

— Submitted an account for \$7.50, from the "Laurie Engine Co.", for grease used at the Craig street pumping station, during March 1903.

Resolved: That a report be made to Council recommending that said account be paid out of this year's appropriation.

— Submitted the petition of the Bank of Montreal, for permission to sink a twelve inch artesian well on one side of Fortification lane, to be used solely to supply water for an exterior sprinkling system to extinguish fires.

Referred to Finance Committee to ascertain if the granting of such permission would affect the revenue of the City.

— Submitted a letter from Mr. John Scanlan, asking that the wooden sidewalk be laid cross-wise, instead of lengthwise as at present on Mance street, south of Sherbrooke street.

Referred to City Surveyor to attend to the matter.

— Submitted a letter from Mr. J. B. N. Chabot, asking that the deposit of \$200.00 and the percentage amounting to \$840.79 retained in connection with the Grey Canyon Flagstone sidewalks laid by Mr. J. H. Ostigny be refunded to the said J. B. N. Chabot as Mr. Ostigny had transferred his claim to him.

Referred to City Surveyor to ascertain if said amounts are now due.

— Submitted a petition from interested proprietors asking that a crossing be laid on Dumond avenue.

Referred to City Surveyor.

— Submitted a letter from the Canadian Rubber Co., for permission to construct a vault under the sidewalk on Notre-Dame street, opposite cadastral No. 29.

Resolved: That the request of the Canadian Rubber Co. be granted according to the provisions of the by-law governing such permits.

— Submitted a letter from the Dominion Cotton Mills, for permission to place a hydrant at the corner of Notre-Dame street and St. Michael lane as requested by the insurance underwriters, so as to increase the water supply in case of fire.

Resolved: That a report be made to Council, recommending that said request be granted providing the City Surveyor reports favorably in writing.

— Submitted two notarial protests from the City of St. Cunégonde anent repairs to Atwater avenue.

Referred to City Attorneys to have the City's obligations defined.

— Submitted the opinion of the City Attorneys, stating that before St. Luke street and Comte street, from Atwater avenue westwards can be disposed of the homologated lines will have to be erased.

After mature deliberation, it was
— *Resolved:* That a report be made to Council, recommending that the homologated lines of St. Luke and Comte streets from Atwater avenue, to the western City limits, be erased.

— Submitted a letter from Messrs. H. and A. Allan, for a permanent sidewalk on Youville street south side, from McGill street to Common street.

Referred to City Surveyor for estimate.

— Submitted a petition from interested proprietors on Peel street, from St. Catherine street to Sherbrooke, agreeing to pay one-half cost of a bituminous macadam roadway and a flagstone sidewalk on said part of Peel street.

Referred to City Surveyor for estimate.

REPORTS

On the report of the City Surveyor, it was

Resolved: That a report be made to Council recommending that the sum of \$400.00 be varied from the balance available out of the appropriation for a sewer in Pine avenue, from Park avenue to Durocher street and applied to work done by Montreal Street Ry. Co., on Guy street to pay for the sewer was constructed between St. Catherine and St. Luke streets.

— On the report of the City Surveyor, it was

Resolved: That a report be made to Council, recommending

dant d'opérer le virement d'un montant de \$1,000, du crédit voté pour "réparations aux pavages permanents" et de l'appliquer aux "bouches d'égout."

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$1,000 du crédit voté pour "réparations aux pavages permanents" et de l'appliquer aux "trottoirs en bois."

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$3,000 du crédit voté pour "réparations aux pavages permanents" et de l'appliquer au "balayage des rues pavées."

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$6,500 du crédit voté pour "réparations aux pavages permanents" et de l'appliquer aux "trottoirs permanents."

—Sur rapport de l'inspecteur de la Ville, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant d'opérer le virement d'un montant de \$500 de la balance disponible du crédit voté pour "la construction d'un égout, avenue des Pins, depuis l'avenue du Parc jusqu'à la rue Durocher" et d'appliquer ce montant à la réparation du trottoir et de la chaussée des rues Stanley, Durocher et Peel où a été récemment construit un égout pour que s'effectue convenablement le drainage de l'hôtel Windsor.

—Sur rapport du Bureau de Santé, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport demandant que la Commission de la Voie soit autorisée à faire construire un égout avenue Selkirk depuis le chemin de la Côte des Neiges en allant vers l'Ouest.

—Soumis un rapport de l'inspecteur de la Ville contenant un estimé du coût d'un égout de brique de 2 x 3 pour remplacer l'égout de bois de l'avenue Taillefer.

Renvoyé de nouveau à l'inspecteur de la Ville, avec prière de s'enquérir qui a fait la demande pour cet égout de brique.

—Soumis le rapport de l'inspecteur de la Ville au sujet de l'égout projeté rue Boucher, à l'ouest de la rue Rivard.

Renvoyé à la Commission d'Hygiène et des Statistiques.

—A la demande de M. le président, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de dresser un plan et un rapport au sujet de l'utilité du terrain cédé par M. Gibeau vis-à-vis sa propriété rue Déséry.

—Il est résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil recommandant d'accepter gratuitement et sans condition de la "St. Denis Land Co." et de la "Amherst Park Land Co."

la rue Comte dans le quartier Saint-Denis.

—M. le président explique que M. F.-L. Décarie est désireux de disposer de deux nettoyeurs automatiques de bouches d'égout qu'il consentirait à louer à la Ville afin que cette dernière en fasse l'essai avant de les acheter.

Après délibération, il est
Résolu: Que soient loués lesdits nettoyeurs automatiques de bouches d'égout à \$50.00 chacun par mois pour l'espace de trois mois, à condition qu'à l'expiration de ce terme, la Ville ait droit à une réduction sur le prix de vente, égale au montant payé pour la location.

—M. le président informe la Commission que M. E. Bélanger, I.C., assistant-inspecteur de la Ville, a été élu gouverneur de l'Ecole Polytechnique (Faculté des Sciences de l'Université Laval), et sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe, appuyé par M. l'échevin Turner il est

Résolu: Que l'Ecole Polytechnique daigne agréer l'expression de la satisfaction de cette Commission pour l'honneur qui a été conféré à M. Ernest Bélanger, I.C., assistant-inspecteur de la Ville par sa nomination dans le bureau des gouverneurs de cette institution.

Il est aussi
Résolu: Que cette Commission félicite également M. Ernest Bélanger à l'occasion de son élection au bureau des gouverneurs de l'Ecole Polytechnique.

—Il est résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que soient construits les trottoirs permanents ci-après désignés, conformément aux dispositions de la charte de la Ville:

Deux côtés de la rue Richmond, depuis la rue Notre-Dame jusqu'à 400 pieds au nord, en dalles de pierre et goudron.

Côté nord de la rue Commune, depuis la rue Colborne jusqu'à la rue Dalhousie, en dalles de pierre et goudron.

Côté ouest de la rue Sainte-Famille depuis le No 1-6 jusqu'à la rue Prince-Arthur, dalles de pierre et goudron.

Nos 14 à 20 rue McGregor, dalles de pierre et goudron.

No 128 rue Stanley, dalles de pierre et goudron.

ing that \$1,000 be varied from appropriation for "Repairs to permanent pavements" and applied to "Gullies."

—On the report of the City Surveyor, it was
Resolved: That a report be made to Council, recommending that \$1,000 be varied from appropriation for "Repairs to permanent pavements" and applied to "Wooden sidewalks."

—On the report of City Surveyor, it was
Resolved: That a report be made to Council, recommending that \$3,000 be varied from appropriation for "Repairs to permanent pavements" and applied to "Sweeping paved streets."

—On the report of the City Surveyor, it was
Resolved: That a report be made to Council, recommending that \$6,500 be varied from appropriation for "Repairs to permanent pavements" and applied to "Permanent sidewalks."

—On the report of the City Surveyor, it was
Resolved: That a report be made to Council, recommending that \$500.00 be varied from available balance of appropriation for "Construction of a sewer in Pine avenue, from Park avenue to Durocher street," and applied to repair the sidewalk and roadway on Stanley, Durocher and Peel sts., where the sewer was recently built to properly drain the Windsor Hotel.

—On the report of the Board of Health, it was
Resolved: That a report be made to Council recommending that the Road Committee be authorized to have a sewer constructed in Selkirk avenue, from Côte des Neiges road, westwards.

—Submitted the City Surveyor's report with estimate of cost of 2 x 3 brick sewer to replace the wooden box sewer in Taillefer avenue.

Referred back to City Surveyor for information as to who applied for the said brick sewer.

—Submitted City Surveyor's report re proposed sewer in Boucher street, west of Rivard street.

Referred to Hygiene and Statistics Committee.

—At the request of the chairman, it was
Resolved: That the City Surveyor be instructed to prepare a plan and report as to the utility of the land ceded by Mr. Gibeau in front of his property on Desery street.

—It was
Resolved: That a report be made to Council, recommending that Comte street in St. Denis ward, be accepted gratuitously and unconditionally from the St. Denis Land Co., and the Amherst Park Land Co.

—The chairman explained that Mr. F. L. Décarie was desirous of disposing of two automatic gully cleaners which he was willing to rent to the City to experiment with before purchasing.

After deliberation, it was
Resolved: That said automatic gully cleaners be rented at the rate of \$50.00 per month each, for a period of three months, on condition that at the end of said term the City should be entitled to a reduction on the purchase price, equivalent to the amount of rental paid.

—The chairman informed the Committee that Mr. E. Bélanger, C.E. Deputy City Surveyor had been elected a member of the Corporation of the Ecole Polytechnique, (Science Faculty of Laval University), and on motion of Ald. N. Lapointe, seconded by Ald. R. Turner, it was

Resolved: That the Corporation of the "Ecole Polytechnique" be assured of this Committee's high appreciation of the honor conferred upon Mr. Ernest Bélanger, C.E., Deputy City Surveyor, by this election as a member of the said corporation.

It was furthermore
Resolved: That the congratulations of this Committee be extended to Mr. Ernest Bélanger on the occasion of his election as a member of the corporation of the "Ecole Polytechnique."

—It was
Resolved: That a report be made to Council, recommending that the following permanent sidewalks be constructed in conformity with the provisions of the City Charter:

Both sides of Richmond, from Notre-Dame to 400 feet northwards, in flagstone and coal tar.

North side of Common, from Colborne to Dalhousie, in flagstone and coal tar.

No. 82 to 88a Shuter, in flagstone and coal tar.

West side of St. Famille street, from No. 156 to Prince-Arthur, in flagstone and coal tar.

Nos. 14 to 20 McGregor street, in flagstone and coal tar.

No. 128 Stanley, flagstone and coal tar.

Nos 127 et 129 rue Crescent, ciment.

Nos 444 à 448 rue Berri, asphalte.

Côté Est de la rue Berri, depuis la rue Roy jusqu'à 75 pieds au nord, dalles de pierre et goudron.

Côté ouest de la rue Brébeuf, depuis le No 240 à l'avenue Mont-Royal, goudron.

Rue Roy, côté sud, depuis la rue Berri jusqu'à la rue Saint-Christophe, dalles de pierre et goudron.

Rue Saint-Patrice, angle nord-ouest de la rue Island jusqu'à la propriété de la "Dominion Bag Co.", mastic d'asphalte.

Nos 351 à 357 rue Charlevoix, dalles de pierre et goudron.

Côté sud de la rue Saint-Luc, depuis la rue Fort jusqu'à la rue Chomedy, dalles de pierre et goudron.

Côté est de la rue Marquette, depuis l'avenue Mont-Royal jusqu'à la rue Gilford, dalles de pierre et goudron.

Et, de plus, que la somme de \$5,704.00 requise pour payer la quote-part de la Ville pour construire lesdits trottoirs permanents, soit prise sur le crédit de \$6,500 dont le virement a été opéré du fonds des "réparations aux pavés permanents" et employée à la construction de trottoirs permanents.

Il a aussi été

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant que soient posés les trottoirs permanents suivants, conformément aux dispositions de la charte de la Ville:

Nos 210 à 228 rue Mentana, dalles de pierre et goudron.

Angle nord-est des rues Johnson et Saint-André, dalles de pierre et goudron.

Angle sud-ouest de l'avenue du Parc et de la rue Prince-Arthur, dalles de pierre et goudron.

No 104, rue Saint-Marc, dalles de pierre et goudron.

Nos 39 à 43 rue Saint-Gabriel, mastic d'asphalte.

Angle sud-est des rues Cuvillier et Sainte-Catherine, dalles de pierre et goudron.

Rue Dorion, depuis le No 152 à la rue Sainte-Catherine, dalles de pierre et goudron.

Nos 22 et 24 rue Lalonde, dalles de pierre et goudron.

Nos 395 et 397 avenue des Pins, ciment.

Nos 211 à 253 avenue Mount-Royal, goudron.

Nos 287 à 289 rue Stanley, dalles de pierre et goudron.

No 64 rue McTavish, dalles de pierre et goudron.

Avenue Laval, depuis le No 286 jusqu'à la rue Napoléon, dalles de pierre et goudron.

Côté nord de la rue Commune, depuis la rue Prince jusqu'à la rue Queen, dalles de pierre et goudron.

No 354 au No 358 rue Sainte-Catherine, et le No 50 rue Préfontaine, ciment.

L'angle sud-est des rues Ontario et Saint-Germain, dalles de pierre et goudron.

Rue Centre, depuis le No 338 jusqu'à Ropery, dalles de pierre et goudron.

Rue Iberville depuis le No 193 jusqu'à la rue LaFontaine, et 40 pieds sur la rue LaFontaine, dalles de pierre et goudron.

Nos 98 et 100 rue MacKay, ciment.

Angle sud-est des rues Saint-Dominique et Rachel, dalles de pierre et goudron.

Et, de plus, qu'un montant de \$3,695.45, requis pour payer la quote-part de la Ville dans la pose de ces trottoirs permanents, soit pris sur le crédit de \$6,000 affecté à l'exécution des travaux permanents.

Ajournement.

J.-H. DILLON,
Secrétaire.

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée ajournée du 28 septembre

Sont présents: MM. les échevins Vallières, président, Lapointe, DeSerres et Sadler.

— Soumises des lettres des personnes suivantes en rapport avec la position de contrôleur de la Cité: MM. C.-A. Dufresne, J.-N. Leclerc, Hercule Perrin, Joseph Pellerin, Zéphirin Meloche et J.-L. Frigon.

Résolu: De les déposer sur le bureau.

— Soumise une demande de situation de la part de M. C.-N. Simard.

Résolu: De la déposer sur le bureau.

— Lue une lettre du "Fraser Institute" demandant que la *Gazette Municipale* lui soit adressée à titre gracieux.

Résolu: De donner instruction à M. de Montigny d'acquiescer à cette demande.

— Lues deux lettres, une des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame et l'autre de M. Frs. Guibord, et il est

Nos. 127 and 129 Crescent in cement.

Nos. 444 to 448 Berri, in asphalt.

East side of Berri street, from Roy to 75 feet northwards, in flagstone and coal tar.

West side of Brebeuf, from No. 240 to Mount-Royal ave., in coal tar.

Roy south side, from Berri street, to St. Christophe st., in flagstone and coal tar.

St. Patrick street, north-west corner of Island street, to Dominion Bag Co's. property, in mastic asphalt.

Nos. 351 to 357 Charlevoix street in flagstone and coal tar.

South side of St. Luke, from Fort to Chomedy, in flagstone and coal tar.

East side of Marquette street, from Mount-Royal ave. to Gilford street, in flagstone and coal tar.

And furthermore that the sum of \$5,704.00 required to pay the City's share of said permanent sidewalks be taken out of the sum of \$6,500.00 varied from appropriation for "Repairs to permanent pavements" and applied to permanent sidewalks.

It was also

Resolved: That a report be made to Council, recommending that the following permanent sidewalks be laid in conformity with the provisions of the City Charter.

Nos. 210 to 228 Mentana, in flagstone and coal tar.

N. E. corner Johnson and St. André streets, in flagstone and coal tar.

S. W. corner Park avenue and Prince-Arthur, in flagstone and coal tar.

No. 104 St. Mark street, in flagstone and coal tar.

Nos. 39 to 43 St. Gabriel street, in mastic asphalt.

S. E. corner St. Catherine and Cuvillier streets, in flagstone and coal tar.

Dorion street, from No. 152 to St. Catherine street in flagstone and coal tar.

Nos. 22 and 24 Lalonde street, in flagstone and coal tar.

Nos. 395 and 397 Pine avenue, in cement.

Nos. 211 to 253 Mount-Royal avenue, in coal tar.

Nos. 287 and 289 Stanley, in flagstone and coal tar.

No. 64 McTavish, in flagstone and coal tar.

Laval avenue from 286 to Napoléon, in flagstone and coal tar.

North side of Common, from Prince to Queen streets, in flagstone and coal tar.

No. 354 to 358 St. Catherine street and No. 50 Préfontaine street, in cement.

South east corner Ontario and St. Germain, in flagstone and coal tar.

Centre street, from 338 to Ropery, in flagstone and coal tar.

Iberville street, from 193 to LaFontaine and 40 feet on LaFontaine, in flagstone and coal tar.

Nos. 98 and 100 MacKay street, in cement.

South-east corner St. Dominique and Rachel streets, in flagstone and coal tar.

And furthermore that the sum of \$2,695.45, required to pay City's share of said permanent sidewalks, be taken out of the sum of \$6,000.00 set aside for permanent works.

Adjourned.

J. H. DILLON,
Secretary

FINANCE COMMITTEE

Report of adjourned Meeting, held the 28th of September.

Present: Ald. Vallières, chairman, Lapointe, DeSerres and Sadler.

Submitted letters from the following parties in connection with the position of City Comptroller: C. H. Dufresne J. N. Leclerc, Hercule Perrin, Joseph Pellerin, Zéphirin Meloche and J. L. Frigon.

Laid on the table.

Submitted a request of employment from Mr. C. N. Simard.

Laid on the table.

Read a letter from the Fraser Institute, asking that the Municipal Gazette be sent it as a courtesy.

Resolved: To instruct Mr. de Montigny to acquiesce in said request.

Read two letters, one from "Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame", and the other, from Mr. Frs. Guibord, and it was

Résolu: De les soumettre à M. Robb et aux avocats de la Ville avec instruction de faire rapport.

—Soumise une lettre de M. A.-A. Angeis *re* Bastien.

Résolu: De la soumettre à la sous-commission des Réclamations.

—Il est alors
—*Résolu:* De payer \$145 à MM. Geoffrion *et al.*, frais d'une cause en rapport avec le bassin Elgin.

—*Résolu:* D'acquiescer à la demande du "Montreal Turnpike Trust" et de faire un dépôt de \$100 en rapport avec la construction d'un drain à l'entrée de l'aqueduc, cette somme devant être remise lorsque le chemin sera en bon ordre.

—*Résolu:* De demander au Conseil d'autoriser M. Robb à arrêter la vente des propriétés Gauthier et de Tonnancour *re* expropriation de la Côte Saint-Lambert.

—La question du remplacement de M. Dufresne étant prise en considération, il est

—*Résolu:* De demander au Conseil de nommer M. Justinien Pelletier contrôleur et auditeur temporaire de la Cité. Ajournement.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 28 septembre

Sont présents: MM. les échevins Lévy, président, Couture, Bumbray, Robillard, Turner, Paquin et Ricard.

—Soumise une lettre de J.-H. Seybold demandant à louer l'étal 27, dans le marché Saint-Antoine, aux conditions ordinaires.

—*Résolu:* D'acquiescer à sa demande.

—Soumise une lettre de Dame J. Racette, locataire des étals 17 et 18 du marché Saint-Antoine demandant la permission de remettre ses étals à la Ville.

—*Résolu:* D'acquiescer à sa demande, et que recours soit gardé contre cette personne jusqu'à l'expiration de son bail.

—Soumise une lettre de MM. Georges Martineau & Fils demandant à louer les étals en question, à raison de \$1.00 d'augmentation par semaine, sur le loyer ordinaire des deux étals.

Sur proposition de M. l'échevin Ricard, il est
louer " et que le surintendant soit autorisé à les louer aux meilleures conditions possibles.

—Soumise une lettre de M. Roméo Lépine demandant à louer la salle du marché Saint-Jean-Baptiste, dimanche et lundi soirs, les 2 et 3 octobre prochain, aux conditions que la Commission voudra bien fixer.

—*Résolu:* Que la salle en question soit louée à M. Lépine, à raison de \$10.00 par soir, soit \$20.00 pour les deux soirs, payable d'avance, M. Lépine se rendant responsable de tous dommages qui pourront être causés dans ladite salle.

—Sont ouvertes les soumissions suivantes pour différents travaux devant être exécutés au marché, Saint-Antoine, selon les spécifications préparées par le surintendant des marchés, savoir:

J.-B. Desrochers	\$375.00
Oct. Germain	400.00
Guilbault & Proulx	675.00
Paquette & Therrien	975.00

Sur proposition de M. l'échevin Ricard il est
en question étant celle de M. J.-B. Desrochers, qu'elle soit acceptée aux prix et conditions spécifiés dans sa soumission.

—Sont ouvertes les soumissions suivantes pour travaux de jointolement, etc., à être exécutés à la bâtie du marché à foin, savoir:

Paquette & Therrien, joints au ciment	\$100.00
" joints écossais	130.00
" brosser la pierre, la colorier, et tirer les joints	175.00
George Blake	85.00

—*Résolu:* Que la soumission de M. Blake soit acceptée aux prix et conditions spécifiées.

D'après une inspection faite au marché à bestiaux de l'Est, cette Commission s'est déclarée satisfaite des tra-

Resolved: To submit them to Mr. Robb and to the City Attorneys who are requested to report thereon.

—Submitted a letter from Mr. A. A. Angers *re* Bastien.

Resolved: To submit the same to the sub-committee on Claims.

—It was then

Resolved: To acquiesce in the request of the Montreal Turnpike Trust and to make a deposit of \$100 in connection with the construction of a drain at the mouth of the aqueduct, said sum to be remitted when the road shall be in good condition.

Resolved: To ask Council to authorize Mr. Robb to stop the sale of the Gauthier and de Tonnancour properties *re* expropriation of St. Lambert Hill.

—The question of replacing Mr. Dufresne having been taken up, it was

Resolved: To recommend to Council the appointment of Mr. Justinien Pelletier as comptroller and auditor of the City.

Adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

MARKET COMMITTEE

Report of Meeting, held the 28th of September.

Present: Ald. Lévy, chairman, Couture, Bumbray, Robillard, Turner, Paquin and Ricard.

—Submitted a letter from Mr. J. H. Seybold, asking to rent stall No. 27 in St. Antoine market, under the usual conditions.

Resolved: To acquiesce in his request.

—Submitted a letter from Dame J. Racette lessor of stalls Nos. 17 and 18 in St. Antoine market, asking for leave to remit said stalls to the City.

Resolved: To acquiesce in her request and that recourse be reserved against her until the expiry of her lease.

—Submitted a letter from Messrs. George Martineau & Son, asking to rent the above stalls at an increased rental of \$1.00 per week over and above the usual price for said stalls.

On motion of Ald. Ricard, it was

Resolved: That said stalls be posted to let and that the superintendent be authorized to rent him to the highest bidder.

—Submitted a letter from M. Roméo Lépine, asking to rent St. Jean-Baptiste market hall Sunday and Monday evenings, the 2nd and 3rd of October next, under such conditions as this committee may see fit to determine.

Resolved: That said hall be rented to Mr. Lépine for \$10.00 per evening, that is \$20.00 for the two evenings, to be paid in advance, and that he be held responsible for all damages which may be caused to said hall.

—The following tenders were opened in connection with work to be done at St. Antoine market, according to the specifications prepared by the superintendent of markets, to wit:

J. B. Desrochers	\$375.00
Oct. Germain	400.00
Guilbault & Proulx	675.00
Paquette & Therrien	975.00

On motion of Ald. Ricard, it was

Resolved: That M. J. B. Desrochers being the lowest tenderer for performing the above work, his tender be accepted for the price and under the conditions mentioned therein.

—The following tenders were opened for pointing to be executed at the hay market building, to wit:

Paquette & Therrien, cement pointing	\$100.00
" scotch pointing	130.00

" for brushing and coloring the stone and pointing	175.00
George Blake	85.00

Resolved: That M. G. Blake's tender be accepted for the price and under the conditions mentioned therein.

—After visiting the Eastern cattle market, this committee declared itself satisfied of the work of building the

vaux de construction des nouvelles remises-débarcadères, exécutés par MM. Charpentier & Chartrand, entrepreneurs, selon les plans et devis préparés par M. L.-R. Montbriant, architecte, et il est en conséquence

Résolu: De remettre à MM. Charpentier & Chartrand le dépôt de \$1,000 qu'ils ont fait entre les mains du trésorier de la Ville, en garantie de l'exécution du contrat pour les travaux en question.

—Le surintendant présente un rapport demandant qu'un tuyau de renvoi soit ajouté à chacune des remises-débarcadères, au marché à bestiaux de l'Est.

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

Résolu: Que M. C.-E. Thibault, plombier, soit autorisé à faire ce travail.

—Au sujet de certains travaux exécutés au marché à bestiaux de l'Est, il est proposé par M. l'échevin Bumbray, et

Résolu: Que M. L.-R. Montbriant, architecte, et MM. Côté & Marsan, entrepreneurs, soient priés de bien vouloir se présenter devant la Commission à sa prochaine séance.

Résolu: Que le surintendant soit autorisé à demander des soumissions pour certains travaux à faire exécuter au-dessous de l'escalier de fer, sur la nouvelle place du marché LeRoyer.

—D'après le rapport du surintendant, il est

Résolu: De demander des soumissions pour certains travaux au mur de brique, et autres travaux devant être exécutés au marché Saint-Laurent.

Résolu: De présenter un rapport au Conseil, demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$100 du crédit voté pour réparations générales du marché Bonsecours et de l'appliquer au crédit voté pour travaux permanents au marché Saint-Laurent.

—M. l'échevin Larivière, président de la Commission de la Voirie, se présente devant la Commission, accompagné de M. Duncan Macdonald, surintendant-général de la Cie "Montreal Street Railway", et soumet un rapport de sa Commission, avec plan annexé, demandant de concourir dans le projet de l'établissement, sur le terrain du marché à bestiaux de l'Est, d'une voie de prolongement de la ligne de la rue Frontenac, jusqu'à la voie du chemin de fer du Pacifique Canadien.

Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

Résolu: De concourir dans la recommandation faite par la Commission de la Voirie, en insérant les amendements suivants dans ledit rapport et plan, savoir :

1^o Que le plan soit modifié de manière à établir la voie le long du côté Sud de la bâtie de la pesée et du terrain occupé par M. A. Lebeau, hôtelier, locataire de la Cité, au lieu de passer sur le côté Nord, en face de ladite pesée et dudit hôtel Lebeau, tel qu'il est démontré sur le plan actuel.

2^o Que ladite Compagnie soit tenue responsable de tout accident à la personne, dommage à la propriété, empiètement, privation ou gêne dans la jouissance ou autrement ainsi que de toutes les poursuites ou actions en dommages qui pourraient être intentées par ledit M. Lebeau, locataire actuel, par suite de la vibration causée par le passage des chars de ladite Compagnie à cet endroit.

3^o Que la permission ainsi accordée soit révocable en aucun temps, à la discrétion de la Commission des Marchés, et ladite Compagnie "Montreal Street Railway" soit obligée d'enlever ses voies et de remettre les lieux dans leur état primitif, sans qu'elle puisse réclamer aucune compensation de ce chef, et que ledit rapport et plan ainsi amendés, soient adoptés. (M. l'échevin Lévy, dissident.)

Ajournement.

.. A. LEBLANC,
Secrétaire.

EXCELENT DÉCRET

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 28 septembre
(D'après les minutes du Conseil, Vol. 167, page 92)

Son Honneur le Maire H. Laporte, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins Vallières, Larivière, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers, Ames, Wilson, Chausse, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Couture, Desserres, Bastien, Leclaire, Proulx, Paquin et Duquette.

new landing-sheds executed by Messrs. Charpentier & Chartrand, contractors, according to the plans and specifications prepared by Mr. L. R. Montbriant, architect, and it was accordingly

Resolved: To refund Messrs. Charpentier & Chartrand their deposit of \$1,000 made with the City Treasurer as security for the due performance of the work in question.

—The superintendent presented a report, asking that a waste-pipe be added to each of the landing-sheds at the Eastern cattle market.

On motion of Ald. Couture, it was

Resolved: That M. C. E. Thibault, plumber, be entrusted with this work.

—Anent certain work performed at the Eastern cattle market, Ald. Bumbray moved, and it was

Resolved: That Mr. L. R. Montbriant, architect and Messrs. Côté & Marsan, contractors, be requested to be present at next meeting of this committee.

Resolved: That the superintendent be authorized to invite tenders for work to be done beneath the iron staircase in the new LeRoyer market place.

—In conformity with the superintendent's report, it was

Resolved: To invite tenders for doing certain work to the brick wall, and other work at St. Lawrence market.

Resolved: That a report be made to Council, asking to be authorized to vary \$100 from the appropriation voted for general repairs to Bonsecours market, and to apply the same to permanent work at St. Lawrence market.

—Ald. Larivière, chairman of the Road Committee came before the committee accompanied by Mr. Duncan McDonald, general-superintendent of the Montreal Street Railway Co., and submitted a report thereunto attached, asking the committee to concur in the contemplated laying of a track, by said Company through the property of the Eastern cattle market, as an extension of the Frontenac street car line, to the Canadian Pacific Railway Company's property.

On motion of Ald. Couture, it was

Resolved: To concur in the recommendation made by the Road Committee by inserting the following amendments in said report and p'an, to wit:

1^o That the plan be so modified as to lay the track along the South side of the scale house and of the land occupied by Mr. Lebeau, hotelkeeper, lessee of the City, instead of passing on the North side, in front of said scale-house and the Lebeau hotel, as shown on the present plan.

2^o That said Company be held responsible for all accidents to any person, for damage to property, encroachment, loss or inconvenience in enjoyment or otherwise, as well as for all prosecutions or actions for damages that might be brought by said Mr. Lebeau, present lessee or any other person now and in the future, by reason of the vibration caused by the passing of the said Company's cars at that point.

3^o That said permission be revocable, at any time, at the discretion of the Market Committee, and that said Montreal Street Railway Company be obliged to remove said track and to restore said premises to their original state without being entitled to claim any compensation whatever on that account, and that said report and plan thus amended be adopted. (Ald. Lévy, dissenting.)

Adjourned.

A. LEBLANC,
Secretary

CITY COUNCIL

Report of Special Meeting, held the 28th of September
(According to the minutes of Council, Vol. 167, page 92)

His Worship the Mayor, H. Laporte in the chair.

Present: Ald. Vallières, Larivière, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Lavallée, Robillard, Turner, Sadler, Ekers Ames, Wilson, Chausse, L.-A. Lapointe, Bumbray, Ricard, Carter, Nelson, Sauvageau, N. Lapointe, Stearns, Couture, Desserres, Bastien, Leclaire, Proulx, Paquin and Duquette.

REQUETES, ETC.

1. Des avocats de la Ville répondant comme suit à diverses questions *re la Compagnie de Gaz de Montréal.*

DÉPARTEMENT EN LOI,

* * *

Montréal, 22 septembre, 1904.

A Son Honneur le Maire de Montréal.
Monsieur le Maire,

Re contrat entre la Ville et la Compagnie de Gaz de Montréal; diverses questions concernant l'avis de 6 mois, etc.
Nous avons l'honneur de répondre comme suit aux questions qui nous ont été soumises par Votre Honneur, à la demande des échevins L.-A. Lapointe et Duquette:

1^{ère} Question.

"Quel serait l'effet de l'avis de 6 mois donné en vertu du contrat entre la Cité de Montréal et la Compagnie de Gaz de Montréal?"

Réponse.—D'après nous, l'effet de l'avis de 6 mois donné par la Ville à la compagnie en vertu de la section 8 du contrat, serait de faire connaître à la compagnie l'intention de la Ville d'exercer le droit d'acquérir tous les terrains, tuyaux, usines, franchises et marchandises en magasin, nécessaires et employés pour fournir le gaz à la Ville et appartenant à la compagnie ou à ses représentants, sur paiement de leur valeur, telle qu'établie par des arbitres, plus 10% en sus de telle valeur.

2^{ème} Question.

"L'effet serait-il d'obliger la Cité, après l'expiration des 6 mois, d'exproprier la compagnie, sans égard aux résultats de l'arbitrage?"

Réponse.—L'effet de l'avis serait d'obliger les parties au contrat de faire évaluer le matériel de la compagnie par des arbitres nommés conformément à la clause 8 du contrat. La clause 9, croyons-nous, devrait se lire avec la clause 8, et cette clause dit que, dans le cas où la Ville ne serait pas en position d'acheter le matériel de la compagnie à l'expiration de la période de 10 ans, le contrat sera continué aux mêmes conditions pour une autre période de 5 ans. Ces deux clauses portent que le montant à payer à la compagnie devra être établi par des arbitres avant l'expiration desdites 10 années et que, si la Ville n'est pas en position de payer le montant fixé par les arbitres, plus 10%, le contrat sera alors continué pour un autre terme de 5 ans, mais sans que la Ville soit tenue de payer des dommages; si, cependant, la Ville est en mesure d'acheter l'outillage de la compagnie, nous considérons qu'elle sera obligée de le faire ou bien refus.

3^{ème} Question.

"Après l'avis donné, la Cité aurait-elle le droit, avant les 6 mois, de déclarer que, vu les résultats de l'arbitrage, elle ne peut procéder à l'expropriation (acquisition)?"

Réponse.—Oui, dans les circonstances mentionnées dans notre réponse à la 2^{ème} question.

4^{ème} Question.

"Si la Cité décidait, dans ce cas, avant l'expiration des 6 mois, de renoncer à l'expropriation, quelle serait l'étendue de sa responsabilité envers la compagnie?"

Réponse.—La réponse à cette question est couverte par la réponse à la 2^{ème} question.

5^{ème} Question.

"La Cité est-elle obligée de s'assurer les moyens d'acheter ou d'exproprier avant de donner l'avis de 6 mois?"

Réponse.—Non, pas d'après les termes du contrat.

6^{ème} Question.

"La Cité, après l'avis donné, a-t-elle 6 mois pour procéder à l'arbitrage et se procurer les moyens d'acheter et d'exproprier?"

Réponse.—Nous répondons dans l'affirmative.

7^{ème} Question.

"La Cité est-elle obligée de donner l'avis de 6 mois pour forcer la compagnie de procéder à l'arbitrage?"

PETITIONS, ETC.

1. From City Attorneys answering various questions *re Montreal Gas Co.*, as follows:

* * *

LAW DEPARTMENT.

Montreal, 22nd September, 1904.

To His Worship the Mayor of Montreal.
Mr. Mayor,

Re contract between the City and the Montreal Gas Co., various questions concerning the 6 months' notice, etc.

We have the honor to reply *seriatim* to the questions submitted to us by Your Worship, at the request of Ald. L. A. Lapointe and Duquette, as follows:

Question 1.

What would be the effect of the 6 months' notice given, under the contract between the City and the Montreal Gas Company?

Answer.—In our opinion, the effect of the 6 months' notice given by the City to the Company, in virtue of section 8 of the contract, would be to notify the Company of the intention of the City to exercise the right to acquire all the lands, pipes, manufactories, franchises and stock in trade necessary and in use for the supply of gas to the City and being the property of the Company or its representatives, upon payment of the valuation thereof as established by arbitrators, together with ten per cent over and above said valuation.

Question 2.

Would the same have the effect of compelling the City, after the expiration of the 6 months, to expropriate the plant of the Company without any regard to the results of the arbitration?

Answer.—The effect of the notice would be that the value of the Company's property would have to be determined by arbitrators named in accordance with section 8 of the contract.

Section 9 should, we think, be read in connection with section 8, and this section provides that, in case the City should not be in a position to buy the plant of the Company, at the expiration of the period of ten years, the contract shall be continued on the same conditions for a further period of five years. These two clauses contemplated, in our opinion, that the amount to be paid to the Company shall be established by the arbitrators before the expiration of the said ten years, and that if the City is not in a position to pay the award of the arbitration, with ten per cent increase, then the contract shall be continued for another period of five years, but without the City being liable for any further damage; if however, the City is in a position to acquire, we consider that it will be bound to do so or be responsible for the legal consequences of its refusal.

Question 3.

After giving the said notice, would the City have the right, before the expiration of the 6 months, to declare that, in view of the results of the arbitration, it cannot proceed with the expropriation (purchase)?

Answer.—Yes, under the circumstances mentioned in our answer to question 2.

Question 4.

Should the City decide, in such case, before the expiration of the 6 months, not to proceed with the expropriation, what would be the extent of its responsibility towards the Company?

Answer.—The answer to this question is covered by the answer to question 2.

Question 5.

Is the City held to provide the means of purchasing or expropriating the plant of the Company before giving the 6 months' notice?

Answer.—No, not according to the terms of the contract.

Question 6.

Would the City, after giving notice, have 6 months to proceed with the arbitration and to provide the means of purchasing and expropriating the plant of the Company?

Answer.—We answer in the affirmative.

Question 7.

Is the City held to give the 6 months' notice in order to compel the Company to proceed with the arbitration?

Réponse.—Oui, la Ville doit donner l'avis de 6 mois pour forcer la compagnie de procéder à l'arbitrage.

8ème Question.

“Avant de mettre la compagnie en demeure de nommer des arbitres, la Cité peut-elle légalement avoir recours à un autre moyen pour établir la valeur des propriétés de la compagnie et le montant requis pour les fins d'expropriation?”

Réponse.—Nous répondons dans la négative, car le contrat ne pourvoit à aucun autre moyen que l'arbitrage pour déterminer la valeur du matériel de la compagnie.

EXPLICATION ADDITIONNELLE.

Dans les questions ci-dessus, le mot “expropriation” est souvent employé lorsqu'on parle de l'acquisition du matériel de la compagnie; il ne peut être question d'expropriation; il s'agit purement et simplement de “l'achat” du matériel, suivant les stipulations du contrat.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur le Maire, vos obéissants et humbles serviteurs,

L.-J. ETHIER,
J.-L. ARCHAMBAULT,
Avocats de la Cité.

ROUER ROY,
A.-W. ATWATER,
Avocats consultants.

* * *

Answer.—Yes, the City must give the 6 months' notice to oblige the Company to proceed to arbitration.

Question 8.

Before notifying the Company to appoint arbitrators, can the City legally take another means of establishing the value of the property of the Company and the amount required for the expropriation of the same?

Answer.—We answer in the negative, because the contract does not provide for any other means, but an arbitration to fix the value of the Company's plant.

ADDITIONAL EXPLANATION.

In the above questions we see that the word “expropriation” is often used in connection with the acquisition of the Company's plant; there can be no question of expropriation; it is a question of “purchase” in accordance with the terms of an existing contract.

We have the honor to remain, Mr. Mayor, your obedient and humble servants.

L. J. ETHIER,
J. L. ARCHAMBAULT,
City Attorneys.

ROUER ROY.
A. W. ATWATER,
Consulting City Attorneys.

* * *

Laid on the table.

2. De M. C.-W. Hughes demandant qu'il lui soit permis d'ouvrir une cour à bois.

Renvoyée à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

3. Du Bureau de Placement Municipal soumettant un rapport trimestriel de ses opérations.

4. De M. J.-L. Coutlée se plaignant de l'évaluation d'une propriété rue Sainte-Catherine.

5. De l'Assistance Publique demandant une subvention.

Renvoyées à la Commission des Finances.

AVIS DE MOTIONS

6. De M. l'échevin Duquette à l'effet de prévenir la compagnie de Gaz de Montréal que la Ville a l'intention d'acheter son outillage, etc., comme suit:

* * *

Attendu que par les sections 8 et 9 du contrat du 15 novembre 1895, entre la Ville et la Compagnie de Gaz de Montréal, il est stipulé comme suit:

8. Il est expressément convenu entre les parties aux présentes, qu'après l'expiration de ladite période de 10 ans, la Ville de Montréal aura le droit, après un avis de 6 mois, par écrit, donné à la Compagnie ou à ses représentants, avant l'expiration de ladite période de 10 ans, d'acquérir tous les terrains, tuyaux, usines, franchises et marchandises en magasin nécessaires et en usage pour la fourniture de gaz à la Ville, appartenant à ladite Compagnie de Gaz de Montréal ou à ses représentants, ainsi que tous les travaux entrepris à cette fin, sur paiement de leur valeur qui sera établie par des arbitres, plus 10% en sus de l'évaluation qui aura été faite. Lesdits arbitres seront nommés comme suit: un par la Ville de Montréal, un autre par la Compagnie et le troisième ou tiers-arbitre par un juge de la Cour Supérieure siégeant dans et pour le district de Montréal.

9. Dans le cas où la Ville de Montréal ne serait pas en position d'acheter l'outillage de la Compagnie, à l'expiration de ladite période de 10 ans, le présent contrat sera continué pour une autre période de 5 ans, aux mêmes conditions et avec le même privilège pour la Ville d'acquérir ledit outillage à l'expiration desdites 5 années, en donnant à la Compagnie le même avis par écrit de 6 mois avant l'expiration dudit terme de 5 années, et dans ce cas-là, ladite Compagnie de Gaz de Montréal paiera au trésorier de la Ville tous les 6 mois, une somme équivalente à pas moins de 3 p. c. de ses recettes brutes réalisées dans la Ville de Montréal; le montant de telles recettes brutes devant être établi sous serment par le président de ladite Compagnie lorsque le pourcent susdit sera payé.

Et attendu que la Ville désire exercer les droits et priviléges que lui confèrent lesdites sections et faire évaluer par des arbitres, conformément auxdites clauses du contrat, les choses ci-dessus énumérées, appartenant à ladite compagnie;

Qu'il soit Résolu: Que la Ville se propose de se prévaloir des droits et priviléges qui lui sont conférés par les clauses

6. By Ald. Duquette, to notify Montreal Gas Co. of the City's intention to buy its plant, etc., as follows:

* * *

Whereas by the contract of the 15th day of November 1895 between the City and the Montreal Gas Co., it was by sections 8 and 9, provided as follows:

8. It is expressly agreed between the parties that after the expiration of the said period of 10 years, the City of Montreal aforesaid shall have the right after a 6 months' notice in writing given to the Company or their representatives, before the expiration of the said period of 10 years, to acquire all the lands, pipes, manufactoryes, franchises, to stock in trade, necessary and in use for the supply of gas to the City, the property of the said Montreal Gas Company or representatives, as well as all works undertaken for that purpose, upon payment of the value thereof, which shall be established by arbitrators, together with 10% over and above said valuation; the said arbitrators shall be named as follows: one by the said City of Montreal, one by the Montreal Gas Company and the third or umpire by a judge of the Superior Court sitting in and for the district of Montreal;

9. In case the City of Montreal aforesaid should not be in a position to buy the plant above mentioned at the expiration of the said period of 10 years, then the present contract shall be continued for a period of 5 years more, at the same conditions and with the same privilege for the said City of Montreal to acquire said material at the expiration of the said 5 years, by giving to the said Company the same notice in writing of six months before the expiration of the said five years, and, in that case, the said Montreal Gas Company shall pay to the Treasurer of the City of Montreal every six months, a sum equal to not less than 3% on the gross earnings of the said Company in the said City of Montreal; the amount of such gross earnings being established under oath by the president of the said Montreal Gas Company when such percentage above mentioned shall then be paid.

Whereas the City is desirous to exercise the rights and privileges conferred upon it by the said sections and to have the value of the property above enumerated of the said Company established by arbitrators in accordance with the said provisions;

8 et 9 du contrat du 15 novembre 1895, entre la Ville et ladite compagnie de Gaz de Montréal, et qu'avis, par écrit, à cet effet soit immédiatement donné à la compagnie; et qu'afin d'établir la valeur du matériel de ladite compagnie, énuméré dans la clause 8, des arbitres soient nommés immédiatement de manière à ce que l'évaluation dudit matériel puisse se faire avant l'expiration dudit contrat, et que la Ville puisse savoir si elle sera en mesure d'acheter ledit matériel de la compagnie avant l'expiration du terme de 10 ans du susdit contrat;

Et qu'il soit *Résolu*: Que ladite compagnie reçoive avis de nommer, le ou avant le 15 octobre prochain, son arbitre pour qu'il agisse avec l'arbitre qui sera choisi par la Ville à ou avant cette date, et pour qu'il soit procédé à la nomination du tiers-arbitre par un juge de la Cour Supérieure, après due notification à cet effet, par la Ville et la compagnie l'une à l'autre;

Et qu'il soit *Résolu*: Que les avis que comporte cette résolution soient incorporés dans un acte notarié qui devra être approuvé par les avocats de la Ville et finalement par ce Conseil.

Approuvé:

L.-J. ETHIER,
J.-L. ARCHAMBAULT,
Avocats de la Ville.

A.-W. ATWATER,
Avocat consultant de la Ville.

RAPPORTS

7. De la Commission des Finances à l'effet de régler une réclamation de MM. Geoffrion *et al.* (\$145.15).
8. De la Commission des Finances à l'effet de payer des indemnités au sujet des expropriations annuelles de 1902, se montant à \$6,074.43.
9. De la Commission des Finances à l'effet de remettre à plus tard la vente des matériaux de construction et des résidus de propriété de la Côte Saint-Lambert.
Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est
Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

10. De la Commission des Finances à l'effet de nommer temporairement M. Justinien Pelletier, contrôleur et auditeur de la Ville.
M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin SADLER, propose: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

M. l'échevin LAVALLÉE appuyé par M. l'échevin COUTURE propose en
Amendement: Que ledit rapport soit amendé en en retranchant le mot "temporairement" et en y ajoutant les mots: "le salaire devant être déterminé plus tard par le Conseil sur rapport de la Commission des Finances" et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin DESERRES, appuyé par M. l'échevin CARTER, propose en
Sous-amendement: Que M. J. Pelletier soit nommé contrôleur et temporairement auditeur.

L'édit sous-amendement est déclaré hors d'ordre par Son Honneur le maire.

L'amendement de M. l'échevin LAVALLÉE, appuyé par M. l'échevin COUTURE, étant alors soumis aux voix, est adopté, et il est
Résolu: En conséquence (M. l'échevin DeSerres dissentant.)

11. De la Commission de la Voirie à l'effet d'opérer le virerment des montants suivants du fonds des réparations aux pavages permanents:

- (1) \$3,000 à appliquer au "balayage des rues pavées."
- (2) \$6,500 à appliquer aux "-trottoirs permanents."
- (3) \$1,000 à appliquer aux "bouches d'égouts."
- (4) \$1,000 à appliquer aux "trottoirs en bois."

12. De la Commission de la Voirie à l'effet d'accepter la propriété de la rue Comte, de la "St. Denis Land Co." et de la "Amherst Park Land Co".

Sur proposition de M. l'échevin TURNER, il est
Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

13. De la Commission de la Voirie (deux rapports) concernant à la construction de trottoirs permanents dans certaines rues, Renvoyés à la Commission des Finances.

Be it *Resolved*: That the City intends to avail itself of the rights and privileges conferred upon it by the terms of sections 8 and 9 of the contract of the 15th day of November 1895, between the City and the said Montreal Gas Co., and that notice in writing to that effect be forthwith given to the Company, and that in order to establish the value of the property of the said Company enumerated in section 8, arbitrators should be named forthwith, in order that the value aforesaid may be determined before the expiration of said contract and that the City may know whether it will be in a position to buy the plant aforesaid of the Company before the expiration of the period of ten years of the present contract, and

Be it *Resolved*: That the said Company be notified to appoint, on or before the 15th day of October next, its arbitrator to act with the arbitrator to be appointed by the City on or before said date, and, in order that the proceedings may be taken for the appointment of the third arbitrator or umpire by a judge of the Superior Court, after proper notification by the City and the Company to each other for that purpose, and

Be it *Resolved*: That the notices of this resolution be embodied in a notarial act, which shall be approved by the City Attorneys and finally by this Council.

L. J. ETHIER,
J. L. ARCHAMBAULT,
City Attorneys.

Approved:

A. W. ATWATER,

* * *

REPORTS.

8. From Finance Committee to settle claim of Messrs. Geoffrion *et al.*, (145.15).

8. From Finance Committee to pay indemnities in connection with annual expropriations of 1902, amounting to \$6,074.43.

9. From Finance Committee, to postpone sale of building material and residues of properties on St. Lambert Hill.

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

10. From Finance Committee, to appoint Mr. Justinien Pelletier, comptroller and auditor *pro tem.*

Ald. VALLIERES, seconded by Ald. SADLER, moved

"That said report be received and adopted."

Moved in amendment by Ald. LAVALLÉE, seconded by Ald. COUTURE,

"That said report be amended by striking therefrom the word "temporarily" and by adding thereto the words "the salary to be fixed later on by Council on a report of the Finance Committee," and that so amended it be adopted."

Moved in sub-amendment by Ald. DeSERRES, seconded by Ald. CARTER,

"That Mr. J. Pelletier be appointed comptroller and temporary auditor."

Said sub-amendment was ruled out of order by His Worship the Mayor.

The amendment of Ald. LAVALLÉE, seconded by Ald. COUTURE, being then put, it was carried and

Resolved: Accordingly (Ald. DeSerres dissenting.)

11. From Road Committee to vary from "repairs to permanent pavements":

- (1) \$3,000 to be applied to "sweep paved streets."
- (2) \$6,500 to be applied to "Permanent sidewalks."
- (3) \$1,000 to be applied to "gullies."
- (4) \$1,000 to be applied to "wooden sidewalks."

12. From Road Committee, to accept Comte street from the St. Denis Land Co., and the Amherst Park Land Co.

On motion of Ald. LARIVIÈRE, seconded by Ald. TURNER, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

13. From Road Committee (2 in number), for the construction of permanent sidewalks in different streets.

Referred to Finance Committee.

14. De la Commission de l'Aqueduc à l'effet d'opérer le virement de certains items de ses crédits (\$1,000).

Sur proposition de M. l'échevin CLEARIHUE, appuyé par M. l'échevin SAUVAGEAU, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

15. De la Commission de l'Aqueduc demandant (1) un crédit de \$4,250 pour acheter des appareils Carroll devant prévenir la gelée aux bornes-fontaines; (2) un crédit de \$5,200, pour acheter des chauffeurs mécaniques; (3) un crédit supplémentaire de \$16 000.

Renvoyés à la Commission des Finances.

16. De la Commission des Marchés demandant l'autorisation d'opérer le virement d'un montant de \$100, du fonds de "réparations au marché Bonsecours," et de l'appliquer aux "travaux permanents du marché Saint-Laurent."

Sur proposition de M. l'échevin BUMBRAY, appuyé par M. l'échevin RICARD, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

17. De la Commission des Parcs et Traverses à l'effet d'organiser un concours pour la préparation d'un plan général d'embellissement du parc Mont-Royal.

Renvoyé à la Commission des Finances.

ORDRE DU JOUR

18. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Finances à l'effet d'accepter la succession Boyer une partie de la rue Mentana,

(Son Honneur le Maire quittant la salle du Conseil est remplacé au fauteuil de la présidence par M. l'échevin Robillard, maire-suppléant.)

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin DESERRES, il est

Résolu: Que ledit rapport soit adopté.

19. Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission des Parcs et Traverses au sujet de la construction d'un poste d'observation sur le parc Mont-Royal,

(M. l'échevin Lavallée occupant le fauteuil de la présidence)

M. l'échevin ROBILLARD, appuyé par M. l'échevin NELSON,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

Et un débat s'engageant,

M. l'échevin COUTURE, appuyé par M. l'échevin RICARD, propose en

Amendement: Que le rapport actuellement devant le Conseil soit amendé par le remplacement des mots "pour la construction d'une nouvelle charpente conformément à des plans et à des devis qui seront soumis à l'approbation du Conseil" par les suivants: "pour améliorations au parc LaFontaine" et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

Le Conseil se partage sur ledit amendement:

Pour: Chaussé, L.-A. Lapointe, Ricard, Sauvageau, Couture, Bastien et Leclaire—7.

Contre: Vallières, Saint-Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Robillard, Turner, Nelson, N. Lapointe, Proulx et Duquette—12.

Ledit amendement est ainsi négatif.

La motion principale étant soumise aux voix, est emportée, et il est

Résolu: En conséquence (MM. les échevins Couture et Ricard dissidents.)

(M. l'échevin Robillard ayant repris le fauteuil de la présidence.)

Sur proposition de M. l'échevin VALLIERES, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil regrettent profondément la mort prématurée de M. O. Dufresne, qui pendant nombre d'années a rempli avec un zèle inlassable, avec dévouement et avec une science remarquable, les fonctions d'auditeur et de contrôleur de la Ville; que personne ne méritait plus que le défunt l'estime et la confiance du public ainsi que le respect de ceux qui s'intéressent à la bonne administration des affaires civiques.

19. Sur proposition de M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin ROBERTSON, il est

Résolu: Que les membres de ce Conseil témoignent leur sympathie à la famille éprouvée du défunt et que copie de ces résolutions lui soit transmise.

20. Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin L.-A. LAPONTE, il est

Résolu: Que le Conseil s'ajourne maintenant en témoignage de respect pour la mémoire du défunt

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

JULES CREPEAU,
Ass. Greffier de la Ville.

14. From Water Committee, to vary certain items of their appropriations (\$1,000)

On motion of Ald. CLEARIHUE, seconded by Ald. SAUVAGEAU, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

15. From Water Committee (1) for an appropriation of \$4,250 to purchase "Carroll" non-freezing hydrants; (2) for an appropriation of \$5,200 to purchase "underfeed stokers; (3) for a supplementary appropriation of \$16,000.

Referred to Finance Committee.

16. From Market Committee, to vary \$100 from "repairs Bouscours market" and apply same to "permanent works St. Lawrence market."

On motion of Ald. BUMBRAY, seconded by Ald. RICARD, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

17. From Parks and Ferries Committee to organize a competition for the preparation of a general plan for the improvement of Mount-Royal park.

Referred to Finance Committee.

ORDER OF THE DAY.

18. The order of the day being read to consider a report from the Finance Committee to accept part of Mentana st., from Estate Boyer,

(His Worship the Mayor having left the chair, Ald. Robillard, acting-mayor, took the chair.)

On motion of Ald. VALLIERES, seconded by Ald. DE SERRES, it was

Resolved: That said report be adopted.

19. The order of the day being read to consider a report of the Parks and Ferries Committee anent construction of look-out Mount-Royal park,

(Ald. Lavallée, having taken the chair),

Ald. ROBILLARD moved, seconded by Ald. NELSON,

"That said report be adopted."

And a debate arising
Moved in amendment by Ald. COUTURE seconded by Ald. RICARD,

"That the report now before Council be amended by striking therefrom the words "for the construction of a new structure according to plans and specifications which will be submitted to your Council for approval" and substituting in their stead the words "for improvements on LaFontaine park," and that so amended said report be adopted."

The Council divided on said amendment:

Yea: Chaussé, L. A. Lapointe, Ricard, Sauvageau, Couture, Bastien and Leclaire—7.

Nays: Vallières, St. Denis, Robertson, Clearihue, Lévy, Dagenais, Robillard, Turner, Nelson, N. Lapointe, Proulx and Duquette—12.

So it passed in the negative

The main motion being put, it was carried and Ricard dissenting.)

(Ald. Robillard having resumed his seat in the chair) Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That the members of this Council deeply regret the unexpected demise of Mr. Olivier Dufresne, who, for a number of years, filled the office of City Auditor and Comptroller with unstinted zeal and devotedness and remarkable ability; that no one deserved more than the deceased esteem and confidence of the public, and the respect of those who take an interest in the good administration of municipal affairs.

19. On motion of Ald. LEVY, seconded by Ald. ROBERTSON, it was

Resolved: That the members of this Council sympathize with the family of the deceased in their sad bereavement, and that copy of these resolutions be transmitted to them.

20. On motion of Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE, it was

Resolved: That, as a mark of respect for the memory of the deceased, the Council do now adjourn.

L. O. DAVID,
City Clerk.

JULES CREPEAU,
Asst. City Clerk.

CONSEIL MUNICIPAL.

ASSEMBLEE SPECIALE DU 3 OCTOBRE

RAPPORT

ORDRE DU JOUR

1. Finances et Voirie.—Pour construire des trottoirs permanents dans certaines rues.

MOTION

2. Duquette.—Pour donner avis à la Cie de Gaz de Montréal de l'intention de la Cité d'acheter ses propriétés, etc.

REGLEMENTS

3. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement pour un emprunt pour acheter les propriétés, etc., de la Cie de Gaz de Montréal.
4. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement *re* explosifs: (Robertson.)
5. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement pour prévenir les incendies et les accidents. (Robertson.)
6. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 182 *re* colporteurs. (N. Lapointe.)
7. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement *re* fonds de pension pour les employés municipaux. (Vallières.)
8. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement défendant de nourrir les vaches laitières avec de la drêche. (Dagenais.)
9. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement défendant de cracher sur les trottoirs. (Dagenais.)
10. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant les règlements *re* Cie du Chemin de fer Terminal. (L.-A. Lapointe.)
11. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 311 *re* papier de rebut. (Lavallée.)
12. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 283 concernant le pain. (Dagenais.)

MOTIONS

13. Larivière.—Pour reconSIDéRER un certaine résolution du Conseil.
14. Dagenais.—Pour abroger une certaine résolution du Conseil *re* bibliothèque publique.
15. Vallières.—Pour reconSIDéRER une certaine résolution du Conseil *re* vente de propriétés civiques.

RAPPORTS

16. Voirie.—Pour effacer les lignes de la rue LeRoyer.
17. Incinération.—Re contrat pour l'enlèvement des animaux morts.
18. Aqueduc.—Sur l'état des chaudières à la station de pompes du bas niveau et rapports de certains fonctionnaires sur la condition de l'aqueduc.

REGLEMENTS

19. 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 266 *re* taxe de l'eau. (Carter.)
20. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant les règlements Nos 47 et 92 *re* trottoirs. (Carter.)

MOTIONS

21. Lavallée.—Pour amender le règlement No 254.
22. Lévy.—Pour un règlement à l'effet d'empêcher la circulation de voitures lourdes sur certaines rues.
23. Chaussé.—Pour amender les règlements Nos 210 et al.

RAPPORT

24. Spéciale.—Sur la demande de la Cie du chemin de fer du Pacifique pour fermer certaines rues.

REGLEMENTS

25. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement amendant le règlement No 105. (Dagenais.)
26. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement régissant l'usage des automobiles. (Saint-Denis.)
27. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement *re* inspecteur du poisson, des légumes, etc. (Dagenais.)
28. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement régissant l'usage des automobiles dans le parc Mont-Royal. (Nelson.)
29. 1^{re}, 2^{me} et 3^{me} lectures d'un règlement abrogeant le règlement No 291 *re* bibliothèque publique (Chaussé.)

CITY COUNCIL.

SPECIAL MEETING OF THE 3RD OF OCTOBER.

ORDER OF THE DAY.

REPORT.

1. Finance and Roads.—To construct permanent sidewalks on different streets.

MOTION.

2. Duquette.—To notify Montreal Gas Co'y of the City's intention to buy its plant, etc.

BY-LAWS.

3. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law for a loan to purchase plant of Montreal Gas Co'y.
4. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* explosives. (Robertson.)
5. 2nd and 3rd reading of a by-law to prevent fires and accidents. (Robertson.)
6. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 182 *re* peddlers. (N. Lapointe.)
7. 2nd and 3rd reading of a by-law *re* Civic Pension Fund. (Vallières.)
8. 2nd and 3rd reading of a by-law prohibiting feeding of milch cows with brewer's grain. (Dagenais.)
9. 2nd and 3rd reading of a by-law to prohibit spitting on sidewalks. (Dagenais.)
10. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-laws *re* Terminal Ry. Co. (L. A. Lapointe.)
11. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 311 *re* waste paper. (Lavallée.)
12. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 283 *re* bread. (Dagenais.)

MOTIONS.

13. Larivière.—To reconsider a certain résolution of Council.
14. Dagenais.—To repeal certain resolution of Council *re* Public Library.
15. Vallières.—To reconsider a certain resolution of Council *re* sale of civic property.

REPORTS.

16. Road.—To erase lines of LeRoyer street.
17. Incineration.—Re contract for removal of dead animals.
18. Water.—On the condition of the boilers at low level pumping station and reports of certain officials on the condition of the aqueduct.

BY-LAWS.

19. 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 266 *re* water rates. (Carfer.)
20. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-laws Nos. 47 and 92 *re* sidewalks. (Carter.)

MOTIONS.

21. Lavallée.—To amend by-law No. 254.
22. Lévy.—For a by-law to prevent traffic of heavy vehicles on certain streets.
23. Chaussé.—To amend by-laws Nos. 210 et al.

REPORT.

24. Special.—On demand of C. P. Ry. Co. to close certain streets.

BY-LAWS.

25. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 105. (Dagenais.)
26. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate the use of automobiles. (St. Denis.)
27. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* inspection of fish, vegetables, etc. (Dagenais.)
28. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate automobiles in Mount-Royal park. (Nelson.)
29. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to repeal by-law No. 291 *re* Public Library. (Chaussé.)

30. 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement *re* fermeture des magasins de bonne heure. (Bastien.)
31. 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement régissant la construction des édifices sur la rue Saint-Laurent. (Lavallée.)
32. 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 299 concernant le pain. (Chaussé.)
33. 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement concernant l'opium. (Saint-Denis.)
34. 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement concernant la circulation dans les rues. (Saint-Denis.)
35. 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 270 concernant la voirie. (Larivière.)
36. 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 271 concernant la variole. (Dagenais.)
37. 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement abrogeant le règlement No 281. (Nelson.)
38. 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 74 *re* boutiques de barbiers. (Saint-Denis.)
39. 1ère, 2me et 3me lectures d'un règlement amendant le règlement No 315. (Dagenais.)

LETTER

40. Union des Municipalités Canadiennes *re* Convention à London.

MOTIONS

41. *Larivière*.—Pour la nomination d'une commission spéciale pour conférer avec la Cie des Tramways *re* enlèvement de la neige.
42. *Ames*.—Pour amender le règlement No 313 *re* taxes sur les moteurs électriques.
43. *Ricard*.—Pour un règlement amendant les règlements Nos 143, 292 et 311 *re* ordures ménagères.
44. *Ames*.—Pour un règlement à l'effet d'empêcher les gens de flâner.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.



RUE SAINTE-CATHERINE

(Côté Nord)

De la rue Guy à la rue Saint-Mathieu

AVIS AUX CONTRIBUABLES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de contribution foncière spéciale pour l'élargissement de la rue Sainte-Catherine, côté nord, de la rue Guy à la rue Saint-Mathieu, dans le quartier Saint-Antoine, est complété et est maintenant déposé au bureau du soussigné, à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont par le présent sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,
HÔTEL DE VILLE,
Montréal, 30 septembre, 1904.

30. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* early closing of stores. (Bastien.)
31. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to regulate construction on St. Lawrence street. (Lavallée.)
32. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 299 *re* bread. (Chaussé.)
33. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* opium. (St. Denis.)
34. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law *re* traffic in streets. (St. Denis.)
35. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 270 *re* streets. (Larivière.)
36. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 271 *re* smallpox. (Dagenais.)
37. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to repeal by-law No. 281. (Nelson.)
38. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 74 *re* Barber Shops. (St. Denis.)
39. 1st, 2nd and 3rd reading of a by-law to amend by-law No. 315. (Dagenais.)

LETTER

40. Union of Canadian Municipalities *re* Convention at London.

MOTIONS

41. *Larivière*.—For a Special Committee to confer with M. S. Ry. Co. *re* removal of snow.
42. *Ames*.—To amend by-law No. 313 *re* tax on electric motors.
43. *Ricard*.—For a by-law to amend by-laws Nos. 143, 292 and 311 *re* house offal.
44. *Ames*.—For a by-law to suppress loitering.

L. O. DAVID,
City Clerk



ST. CATHERINE STREET

(North Side)

From Guy St. to St. Matthew St.

NOTICE TO RATEPAYER

PUBLIC NOTICE is hereby given that the roll of special assessment for the widening of St. Catherine street, north side, from Guy street to St. Matthew street in St. Antoine ward, is completed and is now deposited in the office of the undersigned at the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment are required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
CITY HALL,
Montreal, Sept. 30th. 1904.

DEPARTEMENT D'HYGIENE. —— HEALTH DEPARTMENT.

Bulletin de la semaine finissant le samedi, 17 Sept., à midi.
CAS DE MALADIES ET DÉCÈS RAPPORTÉS AU DÉPARTEMENT.

Weekly report, ending Saturday, the 17th Sept. at noon.
CASES OF DISEASE AND DEATHS REPORTED TO THE
DEPARTMENT.

	Semaine. Week.		Depuis le commencement de l'année. From the beginning of the year.		
	Cas. Cases.	Décès. Deaths.	Cas. Cases.	Décès. Deaths.	
Hébre typhoïde	10	1	441	74	Typhoid Fever
Variole			44	1	Smallpox
Varicelle			17		Chickenpox
Rougeole			193	23	Measles
Scarlatine	6	1	179	10	Scarlet-fever
Diphthérie et Croup	7	2	370	64	Diphtheria and Croup
Coque uche			44	44	Whooping-Cough
Phthisie, (tuberculose pulmonaire) et autre autre tuberculose		12		472	Phthisis and tuberculous disease of other organs than the lungs.
Pneumonie		6		331	Pneumonia
Enterite, diarrhée, choléra infantile		30		943	Enteritis, diarrhea, cholera-infantum
Autres maladies		61		2788	Other diseases
Illégitimes Total				5095	Total
				345	Illegitimate
				5440	

HOPITAL CIVIQUE.

CIVIC HOSPITAL

	Cas de diphthérie Cases of diphtheria.	Cas de scar'atine. Cases of scarlet-fever	Autres cas. Other cases.	Majeurs. Of full age.	Mineurs. Under age.	
Patients admis (durant la semaine)		2			2	Patients admitted (during the week)
Patients guéris (durant la semaine)						Patients cured (during the week)
Patients décédés (durant la semaine)		1			1	Patients who died (during the week)
Patients se trouvant actuelle- ment à l'hôpital	6	9		4	11	Patients now confined in the hospital

MESURES PRÉVENTIVES

PREVENTIVE MEASURES

Maisons désinfectées	11	Houses disinfected
Maisons en état d'insalubrité	120	Houses in an unhealthy condition
Isollements domiciliaires	9	Houses isolated
Vérifications de maladies contagieuses par les médecins de division	15	Contagious diseases investigated by our dis- trict physicians
Vérifications de vaccinations dans les écoles	1572	Vaccinations verified in schools by the dis- trict physicians
Certificats d'admission dans les écoles et les manu- factures	448	Certificates of admittance in schools and factories
Vaccinations	53	Vaccinations
Revaccinations		Revaccinations
Significations d'avis légaux	65	Notices served
Actions intentées en Cour		Prosecutions
Jugements obtenus	4	Judgments obtained
Curage de fosses d'aisances		Privies cleaned

TUBERCULOSE

TUBERCULOSIS

Visités	97	Visits
Cas de tuberculose pulmonaire	20	Cases of pulmonary tuberculosis
Cas de périctonite tuberculeuse		Cases of tubercular peritonitis
Cas de granulée	8	Cases of granulosis
Cas de méningite tuberculeuse	20	Cases of tubercular meningitis
Désinfections après décès		Disinfections after death
Désinfections pendant le cours de la maladie		Disinfections during the course of the sickness
Crachoirs hygiéniques distribués	280	Cuspidors supplied

INSPECTION DES ALIMENTS

FOOD INSPECTION

	Lait Milk	Pain Bread	Viande Meat	Poisson Fish	Fruits et Légumes Fruits and Vegetables	
Nombre d'inspections.....	101	35	1354	347		Number of inspections
Echantillons examinés.....	93	Samples examined
Analyses	2	Analyses
Plaintes	1	Complaints
Avis signifiés.....	2	7	Notices served
Confiscations		70 boîtes de saumon 70 boxes of salmon	1260 lbs.	10 lbs. de poisson—fish. 58 " légumes—ve getables. 101 " fruits—fruits. 2 boîtes de pois — boxes peas 1640 lbs de saumon — boxes of salmon.		Confiscations
Condamnations de Cour.....						Court sentences
Nombre de vaches inspectées.....	245	Cows inspected

ENREGISTREMENT DES NAISSANCES

RECORDING OF BIRTHS

	Semaine.—Week		(Depuis 1er Juillet)	
	Masculin	Féminin	(From 1st July)	
Canadiens...	Français.....	19	15	French.....
	Anglais.....	4	11	English.....
	Irlandais.....	9	8	Irish.....
	Ecossais.....	5	0	Cotch.....
Autres nationalités.....		3	8	Other nationalities.....
Total.....		40	42	Total.
			1043	

ENREGISTREMENT DES DECES

RECORDING OF DEATHS

	Sexe.—Sex		Total Semaine	Total Année	
	Masculin	Feminin	Total Week	Total Year	
De 0 à 6 mois.....	21	14	35	1173	From 0 to 6 months
De 6 à 12 mois.....	9	9	18	578	From 6 to 12 months
De 1 à 2 ans.....	2	1	3	300	From 1 to 2 years
De 2 à 5 ans.....	1	4	5	219	From 2 to 5 years
De 5 à 10 ans.....	1	1	2	114	From 5 to 10 years
De 10 à 15 ans.....	0	1	1	69	From 10 to 15 years
De 15 à 20 ans.....	1	2	3	124	From 15 to 20 years
De 20 à 30 ans.....	4	6	10	362	From 20 to 30 years
De 30 à 40 ans.....	3	3	6	316	From 30 to 40 years
De 40 à 50 ans.....	4	3	7	310	From 40 to 50 years
De 50 à 60 ans.....	2	4	6	279	Fr m 50 to 60 years
De 60 à 70 ans.....	1	8	9	367	From 60 to 70 years
De 70 à 80 ans.....	4	1	5	328	From 70 to 80 years
De 80 à 90 ans.....	2	1	3	177	From 80 to 90 years
De 90 à 100 ans.....	.	.	.	34	From 90 to 100 years
Illégitimes.....	55	58	113	4750 345	Illegitimate
				5095	

OPERATIONS DES INSPECTEURS SANITAIRES. — WORK OF THE SANITARY INSPECTORS.

Visites régulières.....	1825	Regular visits.....	19	New drains.....
Visites spéciales.....	247	Special visits.....	12	Plumbing permits given.....
Secondes visites.....	240	Seco d visits.....		Plumbing certificates given.....
Lougements visités.....	2013	Dwellings visited.....	9 Days on other work.
Autres bâties.....	161	Other buildings.....	26
Etables et écuries.....	119	Stables.....		Drainage tests with
Caves.....	656	Cellars.....		smoke and mint-oil.
Cours.....	883	Yards.....		Sewers.
Ruelles.....	46	lanes.....		Kitchen sinks.
Latrines.....	41	Pri.ies.....		Waste-pipes.
Amas de fumier.....	12	Heaps of dung.....		Water-closets.
Plaintes des citoyens.....	90	Complaints from citizens.....		Refuse pipes.
Plaintes fondées.....	78	Complaints founded.....		Ventilation.
Plaintes non-fondées.....	12	Complaints unfounded.....		Dark rooms.
Ordres donnés pour faire disparaître diverses nuisances.....	130	Orders given to abate divers nuisances.....		Basements.
				Second notices.
				Vacant lots.

L. LABERGE,

Surintendant médical du Bureau de l'Hygiène.—Health Superintendent

SERVICE DES INCENDIES.

Rapport de la semaine finissant le jeudi, 29 Sept. à 12 h. p. m., — Weekly report of fires ending Thursday, Sept. 29th at 12 p.m.

FIRE DEPARTMENT.

Date	Heure—Hour	Avertisseur—Box	Localité—Location	Quartier—Ward.	Genre d'édifice Desr. of building	Usage For what purpose occupied	Cause de l'incendie Cause of fire	Occupant.	Dommages— Damages	Ont répondu à l'appel (stations)	Responded to call (stations)	
Sept. 23	2.54a.m.	38	1924 N.-Dame.	St. Ann's.....	Stone.....	Rubber Clothg Factory	Unknown	{ St. Lawrence Waterp. Co.	Slight	2-4		
"	7.15a.m.	Pho 2	Evans	St. Law ence.	Brick.....	Dwelling	"	Alfred I ufour.	"	6		
"	9.58a.m.	14	105 Dubord..	St. Louis.....	Brique.....	Logement	Allum ettes	Aboud. Chain.	Légers	6		
"	2 oop.m.	Still 23	Riverside St	St. Ann's.....	Wo d	Hay Sheds	Rekindled	James Scott	Slight	21		
"	5.50p.m.	Still "	"	"	"	"	"	"	"	21		
"	6.00p.m.	Priv 1258	N.-Dame.	St. Jacques	Pierre	Logement	Poêle	Lutgy Dub	Aucuns	7		
"	8.04p.m.	87	Riverside St..	St. Ann s.....	Wood	Tool Sheds	Unknown	G. Trunk Ry	Slight	21-9		
"	2.20p.m.	Pho 23	Riverside St	"	"	Hay Sheds	"	Jas. Scott Co	"	21		
"	4.10p.m.	428	463 St. Jacques	St. Joseph	Brique	Restaurant	Inconnue	E. Chevrier	Légers	4		
"	5.25p.m.	Pho 17	rear 91 Fleury.	St. Lawrence	Wood	Blksmith Shop	Forge	J. G. Picher	Slight	5		
"	6.07p.m.	15	Philips q.	St. George	Stone	Druggists	Ba'k draught	Chand. Massey	None	5		
"	10.32p.m.	532	"	Papineau	"	"	"	Fausse alarme	19		
"	11.30p.m.	128	1493 St. Cathne	St. Jacques	Bois	Poteau	Electricité	M. L. H. P. Co	Légers	11		
"	4.14p.m.	413	5 Victoria Sq.	St. George	Stone	Offices	B'ck Draug't	J. Fisher Sons	None	1		
"	5.00p.m.	5	"	Wood	"	Hay Sheds	Rekindled	James Scott Co	Slight	21		
"	5.24p.m.	23	Riverside St	St. Ann's	"	"	"	"	"	21		
"	7.40p.m.	87	"	"	"	"	"	Fred Bouillon	Légers	4		
"	8.27p.m.	Priv 538	St. Jacques	St. Joseph	Brique	Hotel	Poêle	"	Fausse alarme	13	
"	10.25a.m.	116	Hochelaga	"	"	"	"	J. Roston	None	5		
"	11.18a.m.	Still 2109	St. Cathne	St. Lawrence	Brick	Shoe Store	B'ck Draug't	Cour du C.P.R	Légers	19		
"	1.50p.m.	Pho Ontario	Hochelaga	Bois	"	Ecuries	Inconnue	James Scott Co	Slight	21		
"	6.05p.m.	23	Riverside St	St. Ann's	Wood	Hay Sheds	Rekindled	"	"	21		
"	6.24p.m.	S ill "	"	"	"	"	"	F. Raleseh	"	1		
"	6.18p.m.	343	185 St. James.	West	Stone	Offices	Unknown	False Alarm	14		
"	7.23p.m.	229	"	St. Lawrence	"	"	"	Fausse Alarme	12		
"	10.13p.m.	194	"	(St. Joseph	"	Tailleur	Inconnue	"	"	18		
"	8.35a.m.	338	1365 DeMontig	St. Louis	Brique	"	"	Z. BENOIT,				
"	10.34a.m.	Priv 1784	St. Hubert	St. Denis	Pierre	Logement	Allumettes	N. Peltier				
"	11.45a.m.	46	38 Ottawa	St. Azn's	Brick	Dwelling	Gasoline	F. Rolanee	Slight	4		
"	3.35p.m.	172	292 St. Patrick.	St. Gabriel	"	"	Cheminey	J. Maddocks	None	12		
"	582	St. Denis	St. Louis	Brique	Logement	Allumettes	M. McKay	Légers	6			

Z. BENOIT,

{ Chef de la Brigade.
Chief Fire Department.

SERVICE METEOROLOGIQUE. — METEOROLOGICAL DEPARTMENT.

Rapport de la semaine finissant le jeudi, 29 Sept. à 12 hrs p.m.

Weekly report ending Thursday, Sept., 29th, Midnight '04

	THERMOM.				BAROM.				HYGROM.				VENT WIND	
	Maximum	Heure—Hour	Minimum	Heure—Hour	Maximum	Heure—Hour	Minimum	Heure—Hour	Maximum	Heure—Hour	Minimum	Heure—Hour	Vélocité Velocity Maximum	Heure—Hour
Vendredi—Friday	57	3 p.m.	38	3 a.m.	30,514	3 a.m.	30,215	11 p.m.	76	11 p.m.	46	3 p.m.	15	12 a.m.
Samedi—Saturday	57	7 p.m.	52	7 a.m.	30,119	3 a.m.	29,639	7 p.m.	100	11 a.m.	80	3 a.m.	13	6 p.m.
Dimanche—Sunday	59	3 p.m.	53	{ 3 a.m.	29,936	11 a.m.	29,783	3 a.m.	93	7 a.m.	75	7 p.m.	12	2 a.m.
Lundi—Monday	61	3 p.m.	52	11 p.m.	29,930	11 p.m.	29,722	3 p.m.	94	7 p.m.	80	11 p.m.	9	12 a.m.
Mardi—Tuesday	54	3 p.m.	41	7 a.m.	30,165	11 p.m.	29,976	3 a.m.	80	11 p.m.	60	3 p.m.	14	1 a.m.
Mercredi—Wednesday	59	3 p.m.	45	7 a.m.	30,212	11 a.m.	30,162	11 p.m.	84	7 a.m.	53	3 p.m.	..	9 p.m.
Jeudi—Thursday	64	11 p.m.	49	3 a.m.	30,100	3 a.m.	29,552	3 p.m.	94	11 a.m.	63	3 p.m.	13	12 p.m.

JAMES FERNS,
Surintendant.
Superintendent.

SERVICE DES ALARMES D'INCENDIE.—FIRE ALARM DEPARTMENT.

Rapport de la semaine finissant le jeudi 29 Sept., à 12 p.m. Weekly report of alarms, ending Thursday Sept. 29th, at 12 p.m.

Quartier — Ward	Date	Avertisseur — Box	A. M.	P.M.	Retour — Return
St. Ann's	23	38	2.54	3.01
St. Louis	23	14	9.58	10.04
St. Ann's	23	87	8.04	8.24
Centre	24	Telephone	12.20	Sent No. 2 to Chaput & Fils.
St. Ann's	24	"	2.00	Sent No. 21 to Riverside St.
St. Joseph's	24	428	4.10	4.18
St. Lawrence	24	17	5.25	Sent No. 5 to 15 Phillip's Square
St. George	24	Telephone	6.07	5.34
Papineau	24	532	10.32	10.41
St. James	24	128	11.30	11.31
Centre	25	413	4.14	4.20
St. Ann's	25	87	5.24	5.33
Hochelaga	25	116	8.27	8.37
"	26	Telephone	11.18	Sent No. 19 to C. P. R. Stock yard.
St. Ann's	26	"	1.50	Sent No. 21 to Riverside St.
West	26	343	6.24	6.34
St. Lawrence	27	229	6.18	6.30
St. Joseph's	27	194	7.23	7.29
St. Lawrence	27	338	10.13	10.29
St. Ann's	28	46	10.34	10.57
St. Gabriel	29	172	11.45	11.52
St. Louis	29	Telephone	3.35	Sent No. 6 to 582 St. Denis St.

JAMES FERNS,
Surintendant.
Superintendent.

PERMIS DE CONSTRUCTION.—BUILDING PERMITS.

Décernés durant la semaine finissant le 29 Septembre 1904.

Issued during the week ending the 29th of September 1904.

Date	No. du Permis. — a Permit Numb.	Endroit.—Location.			Quartier Ward	Propriétaire Owner	Architectes Architects	Genre Des- cript.	Coût Cost
		No.	Rue—Street	No—Cadastr.					
Sept. 23	1049 R	299 à 385	Notre Dame ..	pt. 89, 387 à 389.	Hochelaga ..	Geo. Hogg		6 log.	1,500 00
" 23	1050 N	Mentana	8 s. 176	Duvernay	Jos. Ferland		2 log.	1,600 00
" 23	1051 N	Boyer	"	"	"		2 log.	1,600 00
" 24	1052 N	409	Aylwin	29 s. 993	Hochelaga	J. Lanouette		2 log.	1,500 00
" 24	1053 N	413	"	29 s. 994	"	"		2 log.	1,500 00
" 24	1054 R	28&40	St. Gabriel	51	Centre	L. J. O Beauchemin		1 mag.	300 00
" 26	1055 R	492	Amherst	969	LaFontaine	Dr. J. H. St. Denis		1 log.	200 00
" 26	1056 R	18&20	Imperial lane	pt. 694	St. Joseph	De Ve F. Kieffer		2 log.	75 00
" 26	1057 R	148	St. Martin	332 s. 334	"	De M. Gibeault		6 log.	300 00
" 26	1058 N	Sanguinet	900 s. 12	St. Louis	D. F. Deslauriers	McDuff & Lemieux	3 log.	6,000 00
" 26	1059 N	"	900 s. 13	"	"		3 log.	6,000 50
" 26	1060 R	II	Parc Amherst	pt. I	St. Denis	E. K. Malouf		1 log.	100 00
" 26	1061 R	86 à 90	St. Félix	pt. 80	St. Joseph	P. Bianco		2 log.	50 00
" 26	1062 R	Mont Royal	161 s. 1098	St. Denis	The Ozo Co., Ltd.	A. F. Dunlop	1 man.	4,000 00
" 27	1063 N	Forsyth	29 s. 492	Forsyth	Alp. Gagnon		2 log.	2,100 00
" 27	1064 N	St. Hubert	pt. 854	St. Denis	N. Duval		1 log.	600 00
" 27	1065 N	Cuvillier	31 s. 176	Hochelaga	C. E. Frigon		3 log.	3,000 00
" 27	1066 N	Joliette	29 s. 1040	"	B. Campeau		1 log.	250 00
" 27	1067 N	"	29 s. 1039	"	E. Campeau		1 log.	250 00
" 27	1068 N	"	29 s. 1038	"	Alc. Massé		2 log.	1,500 00
" 28	1069 N	Frontenac	166 s. 356	"	L. A. Gauthier		2 log.	1,000 00
" 28	1070 R	421	Amherst	974 s. 27	LaFontaine	Henri Gauthier		2 log.	25 00
" 28	1071 R	124	Roy	1203 s. 182	"	J. Archambault		{ 1 log.	700 00
" 28	1072 R	92	Ste. Famille	76 s. 10	St. Lawrence	A. F. Dunlop	A. F. Dunlop	{ 1 mag.	
" 28	1073 N	Souvenir	36 & 37	St. Andrew	Ed Leduc, jr.	Jos. Sawyer	{ 1 dwl.	3,000 00
" 28	1074 R	19 à 23	Ernest	1166	LaFontaine	P. A. Gagnon		3 log.	60 00
" 28	1075 N	458	Dorion	1215	Papineau	Nap. Léveillé		3 log.	2,500 00
" 28	1076 R	391 à 397	Ste Catherine	91	Hochelaga	Chateauguay & North Ry.		1 stat.	300 00
" 28	1077 N	1348	Huntley	446 s. 8½ s.	St. Denis	Julien Lapointe		1 hang.	25 00
" 28	1078 R	Shearer	990	St. Ann's	F. Schnaufer		1 fact.	1,800 00
" 29	1079 R	310	Havre	166 s. 228	Ste. Marie	J. B. Goulet		1 log.	400 00
" 29	1080 R	480	St. Urbain	23	St. Lawrence	Mrs. A. Pope		1 dwl.	1,000 00
" 29	1081 N	Hôtel-de-Ville	48	St. Louis	Noé Leclaire		2 log.	1,500 00
" 29	1082 N	"	49	"	"		2 log.	1,500 00
" 29	1083 N	"	50	"	"		2 log.	1,500 00
" 29	1084 N	"	51	"	"		2 log.	1,500 00
" 29	1085 N	"	52	"	"		2 log.	1,500 00
" 29	1086 N	"	pt. 52	"	"		2 log.	1,500 00
" 29	1087 N	679	LaFontaine	pt. 1065	Papineau	P. R. Perron		1 hang.	40 00
" 29	1088 R	59&61	Bienville	325 s. d. 199	St. Denis	J. J. Hamel		1 log.	225 00
" 29	1089 N	419	Guy	1589 s. d. 3	St. Andrew	G. A. Grier & D. Ynile		storage	1,000 00
" 29	1090 R	74	Panet	131	Papineau	J. B. Deschamps		boutiq	600 00
" 29	1091 N	58	Latour	pt. 1015	St. George	Estate Geo. W. Reed	Hutchison & Hood	w'h'se	10,000 00
" 29	1092 N	69-71	Chambord	6-51	Duvernay	Damase Leclaire		1 log.	1,500 00
" 29	1093 N	Labelle	8-730	St. Denis	Mlle Délia Lacaille		1 log.	375 00
" 29	1094 N	"	7-29½	"	Trefflé Lagacé		1 log.	500 00

^a N.—Nouveaux édifices. New Buildings.
 R.—Réparations.—Alterations.

ALCIDE CHAUSSÉ,
 Inspecteur des Edifices.—Inspector of Buildings.

MUTATIONS DE PROPRIETES.—TRANSFERS OF PROPERTIES.

Quartier—Ward	No. d'enregistrement Registration Number	Date de l'enregist. Date of registration	Date du Contrat Date of Deed	Vendeur—Vendor	Acquéreur Purchaser	No. du Cadastre Cadastral Number	Etendue—Area	Rue—Street	Genre—a—Descrip. Prix—Price
---------------	---	---	---------------------------------	----------------	------------------------	-------------------------------------	--------------	------------	--------------------------------

MONTREAL-EST.

Papineau .	61154	22 Sept.'04	3 Sept.'04	Jos. Riendeau . . .	Sydnor Léveillé . . .	P. N. O. 831- 832, 833 . . .	5730 . . .	Cha . plain . . .	B. \$12,000. ⁰⁰
" . .	61155	22 " "	30 Juil. "	L. P. P. Rivard . . .	L. Z. Renaud . . .	824 et 1. 823 . . .	7395 . . .	Maisonneuve . . .	B. 1,300. ⁰⁰
St. Laurent	61161	23 " "	21 Sept. "	Ve Thos. Bond . . .	Ve Edward Pope . . .	23 . . .	7930 . . .	St. Urbain . . .	B. 6,500. ⁰⁰
" . .	61164	23 " "	9 " "	B. H. Brown . . .	G. W. Parent . . .	99-8 . . .	3588 . . .	Milton . . .	B. 5,000. ⁰⁰
" . .	61165	23 " "	21 " "	Arth. Trudeau . . .	M. E. Bouthillier . . .	P. 106 . . .	1411 . . .	Elgin . . .	B. 1,850. ⁰⁰
" . .	61166	23 " "	2 " "	M. E. Bouthillier . . .	Thos. Gauthier . . .	P. 106 . . .	1411 . . .	Elgin . . .	B. 2,000. ⁰⁰
LaFontain	61167	23 " "	16 " "	La Cité de Moit. . .	Jos. Gareau . . .	P. 974-92 . . .	951 . . .	Wolfe . . .	B. 755. ⁵⁰
" . .	61168	23 " "	22 " "	Suc. M. Laurent . . .	et al. . . .	Alex. Germain . . .	P. 1202-31 et 32 . . .	St. Denis . . .	L. Considér.
" . .	61169	23 " "	21 " "	Suc. J. B. Bruyère . . .	P. G. Dupré . . .	850-3 . . .	1762 . . .	DeMontigny . . .	B. 3,550. ⁰⁰
St. Laurent	61173	23 " "	18 Août " "	De C. Cadieux . . .	Elzéar Pérus . . .	18-30 . . .	2005 . . .	Arcade . . .	B. 100 droits
" . .	61174	23 " "	20 Sept. "	P. Z. Pérus . . .	Elzéar Pérus . . .	18-30 . . .	2005 . . .	" . . .	B. 10,000. ⁰⁰
St. Louis .	61176	24 " "	23 " "	Chs. J. Morris . . .	Narc. Pap'neau . . .	845 et 845-A . . .	4209 . . .	George Hypolite . . .	B. 1.00
" . .	61180	24 " "	23 " "	John Millen . . .	J. E. Millen . . .	½ ind. 940-4 et 5 . . .	2575 . . .	Cadieux . . .	B. 6,50. ⁰⁰
St. Jacques	61188	27 " "	22 " "	J. H. Kennedy . . .	De Chs. Bazinet . . .	785 . . .	3725 . . .	St. Timothé . . .	B. 7,125. ⁰⁰
St. Louis ..	61189	27 " "	21 " "	John Skelly . . .	J. S. Stratchan . . .	et al. . . .	320 . . .	Av. Hot de Ville . . .	B. 2,250. ⁰⁰
" . .	61201	27 " "	22 " "	B. T. Holdbrook . . .	Francis Dillon . . .	327-10 . . .	1539 . . .	Dumarais . . .	B. 400. ⁰⁰
Papineau .	61207	28 " "	21 " "	Suc. Jos. Brunet . . .	Phil. Robitaille . . .	1226-42 . . .	1850 . . .	Cazault . . .	L.

MONTREAL-E ST.

S

MONTREAL-OUEST

St. George	139681	22 Sept '94	14 Sep.'04	A. Duperrault . . .	P. Brisse et de Nos . . .	1507-13, 14, 15 } P.S.E. 1507-16 }	10058 . . .	Drummond . . .	B. 40,000. ⁰⁰
" . .	139684	23 " "	21 " "	Laporte, Martin & Cie . . .	J. B. A. Martin . . .	1190 . . .	7,90 . . .	City Councillors . . .	B. 6,000. ⁰⁰
St. Joseph	139685	23 " "	22 " "	Geo. W. Briggs . . .	et al. ès-qual . . .	Wid. C.A. Briggs . . .	778 . . .	Notre Dame . . .	B. 15,000. ⁰⁰
St. George	139687	23 " "	15 " "	F. L. Hagar . . .	D. di Carlo et ux . . .	W. ½ 1081 . . .	2300 . . .	Latour . . .	B. 2,500. ⁰⁰
St. Andrew	139688	23 " "	15 " "	De F. Orr Lewis . . .	J. P. Dawes . . .	S. E.P. 1702-71 } P. 1702-72 . . .	2333 . . .	rescent . . .	B. 15,000. ⁰⁰
St. Ann's .	139689	23 " "	31 Août " "	" Le C.F.F.C. n. . .	Jas. Sheridan . . .	1767 . . .	3749 . . .	Chaboillez Sqr. . .	B. 16,500. ⁰⁰
St. Joseph	139690	24 " "	22 Se. t. . .	H. F. Hardisty . . .	De R.T. Dinahan . . .	466-13 . . .	2277 . . .	Aqueduct . . .	B. 1,0 etc.
St. Andrew	139691	24 " "	22 " "	De R.T. Dinahan . . .	H. E. Hardisty . . .	1639-50 . . .	2337 . . .	Souvenir . . .	B. 1,0 etc.
West.....	139694	24 " "	9 Août " "	Est. J. Torrance . . .	W. E. Lyman . . .	N. E. P. 32 . . .	477 . . .	St. Nicholas . . .	B. 8,750. ⁰⁰
" . .	139695	24 " "	9 " "	Est. wid. J. Wood . . .	" . . .	iddle P. 32 . . .	3300 . . .	St. Paul . . .	B. 4,700. ⁰⁰
St. Joseph	139696	24 " "	21 Sept. "	Est. J.B. Bruyère . . .	Oct. Taillefer . . .	S. W. ½ 5 o . . .	4340 . . .	Notre Dame . . .	B. 3,600. ⁰⁰
" . .	139697	24 " "	22 " "	Sheriff . . .	hs. A. Harwood . . .	449 . . .	5437 . . .	St. James . . .	B. 1,310. ⁰⁰
St. Ann s.	139699	24 " "	23 " "	E. Bourdon . . .	Wid. Nap. Valée . . .	399 . . .	2500 . . .	Conway . . .	B. 4,100. ⁰⁰
St. Joseph	139702	26 " "	21 " "	C. A. Harwood . . .	Phil. Vanier . . .	449 . . .	2760 . . .	Albert West . . .	B. 3,692. ⁰⁰
" . .	139705	26 " "	22 " "	Hon. Tremblay . . .	Zotique Gervais . . .	1637-22 et 23 . . .	2880 . . .	Gaudry . . .	B. 7,200. ⁰⁰
St Andrew	139706	26 " "	14 " "	Lé Protonotaire . . .	E. Cory Booth . . .	1257 . . .	1-38 . . .	althcart . . .	B. 5,750. ⁰⁰
St. George	139711	28 " "	26 " "	Suc. C. Anderson . . .	Wm. J. McGee . . .	P. S. E. 279 . . .	2592 . . .	Congrégat on . . .	B. 3,000. ⁰⁰
St. Ann's.	139712	28 " "	15 Avril " "	A. S. Delisle . . .	J. P. E. Leduc . . .	1639-64 à 66 . . .	6941 . . .	Souvenir . . .	B. 4,700. ⁰⁰
St Andrew	139714	28 " "	23 Sept. "	La Cité de Mont. . .	Jos. O. Gravel . . .	386-202 à 204 } P. 961 et 959 . . .	6941 . . .	St. Antoine, etc . . .	B. 13,768. ¹²
St. Joseph.	139715	28 " "	27 " "	" . . .	" . . .	10486 . . .			

MONTREAL-WEST

S

HOCHELAGA & JAQUES-CARTIER.

Duvernay	109188	22 Sept.'04	22 Sept.'04	Ve Horace Raby . . .	Jos. Ferland . . .	8-176 . . .	2340 . . .	Boyer . . .	B. 700. ⁰⁰
St. J. Bte..	109189	22 " "	21 " "	A. N. Fauteux & Cie . . .	V. Morin . . .	15-306, 307, } P. 15-308 . . .	3080 . . .	Rivard . . .	B. 8,600.00
St. Gabriel	109199	23 " "	20 " "	F.X. Bilodeau èsq . . .	G. Beckingham . . .	½ S. O. 3558 . . .	3600 . . .	Rushbr. oke . . .	B. 2,700.00
St. J. Bte.	109203	23 " "	21 " "	P. Martineau . . .	Israël Richer . . .	5-1141 & 42 . . .	2560 . . .	Av. H. de Ville . . .	B. 3,800.00
St. Denis.	109208	23 " "	31 Août " "	E. Quevillon . . .	Suc. E. Laizzon . . .	162-20 . . .	2100 . . .	Berri . . .	B. 4,200.00
Hochelaga	109228	23 " "	23 Sept. "	Ve Ol. Robert . . .	J. B. Lalonde . . .	½ N. O. 80-143 . . .	3600 . . .	Moreau . . .	B. 250.00
St. J.-Bte.	109229	23 " "	22 " "	H. A. Brosseau . . .	Alph. Marcotte . . .	15-484 . . .	2375 . . .	St. Denis . . .	B. 6,400.00
St. Denis.	109237	24 " "	3 " "	The St D L. Co'y . . .	De J. Toussaint . . .	½ N. 8-537 . . .	2500 . . .	Huntly . . .	B. 262.50
" . .	109238	24 " "	15 " "	" . . .	Wm. Bennett . . .	½ S. 8-651 . . .	2500 . . .	" . . .	B. 762.50
" . .	109239	24 " "	19 " "	" . . .	G. L. Babule . . .	½ N. 8-727 . . .	2575 . . .	Labelle . . .	B. 257.25
" . .	109241	24 " "	22 " "	" . . .	Wm. F. Corber . . .	7-348 . . .	2925 . . .	t. Hubert . . .	B. 255.88
" . .	109262	26 " "	19 Août " "	T. Bienvenu et al . . .	The R. Co. of M. . .	162-191 & 192 . . .	4180 . . .	St. Denis . . .	B. 5,675.00
" . .	109264	26 " "	26 Sept. "	Alp. Monette . . .	Auger & Hamilton . . .	330-120, 121 & 122 . . .	5950 . . .	Chambord, etc . . .	B. 300.00
St. Gabriel	109283	27 " "	23 " "	Ve C.J. Farrington et al . . .	John M. Grace . . .	2/ 12 ind. 3241 . . .	7150 . . .	Hibernia . . .	B. 2,400.00
St. J.-Bte.	109287	27 " "	23 " "	lp. Dépatie . . .	De J.T. Galipeau . . .	12-176 & 177 . . .	1760 . . .	Labelle . . .	B. 200.00
" . .	109299	27 " "	26 " "	E. L. A. Boyer . . .	J. O. E. Chaput . . .	1-157 & 158 . . .	5100 . . .	Marie Anne . . .	B. 1,000.00
St. Denis.	109301	27 " "	6 " "	Henriette Lévy . . .	O. St. George . . .	329-12 . . .	2000 . . .	Dufferin . . .	B. 850.00
Hochelaga	109305	27 " "	5 " "	Ve F. X. Moisan . . .	Nap. Pilon . . .	52-73 & 74 . . .	5320 . . .	Dezery . . .	B. 300.00
St. Denis.	109311	28 " "	17 " "	A. Duperrault . . .	Thos. Bélair . . .	325-339 . . .	1340 . . .	Resther . . .	B. 300.00
" . .	109312	28 " "	27 " "	Thos. Bélair . . .	Geo. Galarneau . . .	325-339 . . .	1340 . . .	" . . .	B. 300.00

P. TERRAULT,
Régistraire de la Ville.